

Bibliothèque numérique

medic@

**RÉBOUIS, H. Émile. Étude historique
et critique sur la peste**

*Paris : Alphonse Picard, Croville-Morant et Foucart,
1888.*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?70399>

70399

ÉTUDE HISTORIQUE
ET
CRITIQUE

SUR

LA PESTE

PAR

H. ÉMILE RÉBOUIS

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
ET DE L'ÉCOLE DES CHARTES



δλέκοντο δὲ λαοὶ.
(Iliade, ch. 1, v. 10.)
Nihil sub sole novum.
(Ecclesiastes, cap. 1, 10.)

70399

PARIS

ALPHONSE PICARD | CROVILLE-MORANT & FOUCART
82, RUE BONAPARTE | 20, RUE DE LA SORBONNE

1888

INTRODUCTION

Le Comité des travaux historiques, en arrêtant le programme des questions dont il propose la solution aux membres du Congrès des Sociétés savantes, avait mis au nombre des vingt-deux questions posées à la section des sciences, pour la réunion de 1886, la question suivante :

Époque, marche et durée des grandes épidémies, au moyen-âge et dans les temps modernes.

Elle ne fut point traitée.

Le programme du Congrès du mois de juin 1887 a reproduit cette même question qui se trouve encore sur le programme du prochain Congrès de 1888.

La Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne m'ayant fait l'honneur de me

déléguer au Congrès de 1887, j'ai saisi avec empressement l'occasion qui m'était offerte de traiter cette quinzième question de la section des Sciences : Les grandes épidémies du moyen-âge (1).

J'étais d'ailleurs préparé depuis longtemps à faire une communication sur ce sujet, car, dès 1879, j'avais rédigé une étude historique et médicale sur la peste, avec le concours de mon compatriote et ami M. le docteur Paul Berdinel, ex-interne des hôpitaux de Paris, mort prématurément le 27 mars 1883.

Depuis, j'ai tenu mon travail au courant des progrès de la science nosologique, par une révision ininterrompue.

Aussi, suis-je heureux de l'occasion qui m'a été offerte d'exposer, au Congrès des Sociétés savantes, le fruit de recherches commencées à deux et que j'ai dû continuer seul.

Je suis, en outre, reconnaissant à l'Association des anciens élèves de la Faculté des lettres de Paris, de m'avoir ouvert les colonnes du *Bulletin de l'Association* (N°s de juin et de juillet 1887) pour donner à mon travail une première publicité.

(1) V. le *Temps* du mardi, 7 juin 1887 et le *Journal officiel* du samedi, 4 juin 1887.

Il m'est ainsi donné de pouvoir réaliser le désir que j'exprimais le 28 mars 1883, à Valence d'Agen, (Tarn-et-Garonne), sur la tombe du Dr Berdinel, de publier un jour l'étude que nous avions entreprise.

Son amitié a été un des agréments de mes premières années à Paris et le souvenir de nos cordiales relations est toujours présent à mon esprit.

Une étude sur la peste ne saurait être, à l'heure présente, dénuée d'intérêt.

La peste est un des trois grands fléaux pestilentiels exotiques qui menacent l'Europe. Dans sa conférence faite à la Sorbonne le 14 mars 1885, sur les moyens de protection de l'Europe contre les maladies épidémiques, M. le doyen Brouardel mettait la peste au premier rang des trois maladies pestilentielles les plus graves et les plus meurtrières : la peste, le choléra, la fièvre jaune.

Lorsqu'une de ces trois maladies éclate, en Europe, c'est toujours par importation.

La fièvre jaune nous menace, non point du côté de l'Orient, comme la peste et le choléra, mais à l'Occident. Confinée autrefois dans le golfe du Mexique et les Grandes Antilles, elle est sortie de son foyer d'origine et a visité, à

diverses reprises, l'Amérique, de Québec à Buénos-Ayres, l'Europe et l'Afrique.

Depuis le commencement du siècle, elle a envahi, plus de dix fois, l'Espagne et le Portugal.

En 1878, la fièvre jaune a désolé le Sénégal et a fait périr, en six mois, la moitié de la population blanche.

Elle a sévi, à Saint-Nazaire, en 1861. Bien que la fièvre jaune ait besoin, pour se développer, d'une température très élevée, le danger qui nous menace, de ce côté, est très grand, disait M. Brouardel ; si à Bordeaux, à Nantes, à Marseille, éclatait, pendant l'été, un foyer de fièvre jaune, les ravages seraient considérables.

Le choléra est notre grand ennemi actuel. Son lieu d'origine est dans l'Inde ; ses foyers primitifs étaient répandus autour du Gange.

De là, partent des irradiations secondaires, dues aux agglomérations humaines que provoquent les pèlerinages chers aux Hindous, celui de Herdwar, entre autres, qui réunit, tous les douze ans, un million de fidèles.

Le choléra semble ne pas être sorti de l'Inde jusqu'au commencement de ce siècle ; mais, en 1823, il apparaît en Russie et s'arrête à Astrakan, comme l'épidémie de peste de 1878

qui éclata à Vetlianka, sur la Volga, à deux cents verstes en amont d'Astrakan. En 1830, 1846, 1865, 1884 et les années suivantes, il a envahi l'Europe et exercé ses ravages en Italie, en Espagne, en France.

Au mois de septembre 1887, le choléra désolait encore la Sicile.

La troisième maladie pestilentielle, la peste, semble reculer devant la civilisation et, de ce côté, les craintes d'invasion sont moins grandes. Il ne faudrait pas cependant regarder comme disparue cette maladie, restée le type des fléaux qui peuvent s'abattre sur l'humanité.

D'où vient la peste? Quel est son foyer permanent? La peste vient de l'Asie; elle existe encore dans quelques districts montagneux de la Mésopotamie, sortant de temps en temps de son antre.

M. le Dr Tholozan, qui étudie les épidémies de la Perse, depuis dix-sept ans, a fait, le 12 septembre 1887, une intéressante communication à l'Académie des Sciences sur les invasions, les degrés et les formes diverses de la peste au Caucase, en Perse, en Russie et en Turquie, depuis 1825.

On voit, par son exposé, que la peste, depuis sa réapparition en 1867 sur les bords de l'Eu-

phrate, soit pendant les vingt dernières années, a pris une extension considérable.

Il y a encore entre l'Arabie, la Perse et la Turquie d'Asie des foyers mal éteints; il y en a peut-être aussi dans les contreforts de l'Himalaya; nous ne devons pas oublier que la rapidité des moyens de communication multiplie chaque jour les chances d'invasion.

Les moyens de préservation, qu'il s'agisse de la peste, du choléra ou de la fièvre jaune, sont les mêmes et, au dernier congrès d'hygiène tenu à Vienne, au mois de septembre 1887, tous les membres de cette réunion ont reconnu la nécessité, pour les peuples de l'Europe, de s'unir contre les fléaux pestilentiels exotiques, par l'adoption d'un règlement international des épidémies.

Les résolutions votées par le congrès d'hygiène de Vienne et dont la première est la déclaration obligatoire des premiers cas de choléra, de fièvre jaune, de peste, deviendront bientôt, il faut l'espérer, les articles d'une convention internationale. Si le présent travail sur la peste peut aider à l'adoption prochaine de cette convention, en attirant, une fois de plus, l'attention sur cette importante matière, mes recherches sur les apparitions de la véritable

peste, dans l'histoire, n'auront pas été inutiles ; elles m'ont, en tout cas, procuré la légitime satisfaction de faire connaître, comme elle le méritait, la célèbre *Consultation sur la peste*, écrite en 1348 par la Faculté de médecine de Paris.

H. ÉMILE RÉBOUIS.

Paris, décembre 1887.

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR LA PESTE

Au mois de janvier 1879, de sinistres rumeurs nous venaient des rives du Volga : la peste déclinait un district de la Russie méridionale, et l'opinion publique se demandait avec anxiété si le fléau n'allait pas quitter encore l'Orient pour se jeter sur l'Europe occidentale. Grâce aux mesures énergiques prises par le général Loris Mélikoff, le danger fut conjuré ; mais cet événement avait de nouveau attiré l'attention sur l'étude des épidémies : la peste était à l'ordre du jour.

Aussitôt, les Sociétés savantes et le corps médical tout entier se mirent à l'œuvre ; des commissions furent nommées pour aller étudier le fléau sur place, et d'intéressants travaux vinrent enrichir la littérature médicale. Mais à côté de ces graves problèmes de pathologie et

d'hygiène, il y a place, croyons-nous, pour des recherches historiques non dénuées d'intérêt. Il peut être curieux de compulsier les archives de l'humanité pour y retrouver les premières traces de cette maladie redoutable qui semble avoir atteint à la fin du moyen-âge son plein épanouissement ; il est intéressant de comparer entre eux les récits des historiens et les légendes des poètes, et de suivre, à travers les siècles, les diverses étapes du fléau, dont le nom seul fait encore trembler le monde.

C'est ce que nous avons tenté ; et comme complément de ce travail, nous nous sommes demandé quelle part revient à la vraie peste dans ce lugubre inventaire et nous avons recherché quels sont les antécédents historiques de l'épidémie d'Astrakan.

Pour faciliter cette étude, nous l'avons divisée en trois parties ; division un peu artificielle peut-être, mais justifiée en quelque sorte par la nature des documents que nous aurons à mettre en œuvre pour chacune d'elles.

La première partie est consacrée aux épidémies antérieures au quatorzième siècle : aux classiques grecs et latins et aux auteurs de la décadence, nous empruntons des textes, souvent plus riches de poésie que de précision.

Dans la seconde partie, nous nous occuperons de la grande peste de 1348 ; les vieilles chroniques, des documents peu connus, quelques-uns

encore inédits, nous fourniront sur la terrible peste noire d'amples renseignements.

Enfin, dans la troisième partie, nous trouvant en présence de pestes méthodiquement étudiées et décrites, nous empruntons aux auteurs spéciaux une simple énumération, qui montre la continuité du mal depuis la grande peste de Florence jusqu'à l'épidémie actuelle.

Mais avant d'aborder le fond même de notre sujet, nous devons faire une rapide excursion sur le domaine de la médecine pour résoudre une question importante.

Sous le nom générique de peste (*λοιμός, pestis*), on a décrit une foule d'épidémies de diverses natures, et il importe avant tout d'établir les caractères fondamentaux de la véritable peste, afin d'écartier du débat les épidémies étrangères englobées sous une dénomination commune.

C'est dans les auteurs récents, dans un travail contemporain et qui fait autorité en la matière, que nous irons puiser les indications générales qui nous sont nécessaires. Nous y relèverons les symptômes spéciaux qui constituent, pour ainsi dire, la caractéristique du mal, et nous aurons ainsi un critérium certain pour l'étude que nous allons entreprendre.

Voici quels sont d'après Griesinger (1) les traits

(1) W. Griesinger, *Traité des maladies infectieuses.* deuxième édition. Traduct. du Dr Vallin, Paris, 1877. Pag. 149 et suiv.

essentiels de la maladie : Fièvre à forme variable, frissons ; — douleurs dans la tête et dans les membres, sensation de brisement ; — abattement, stupeur et délire ; — altération profonde du sang, se traduisant par l'apparition sur la peau de *pétéchies* (tâches sanguines) et de *charbons* ou *anthrax* (pustules gangrénées de la Commission du Caire) ; — enfin, formation de *bubons* dans les aines et dans les aisselles, bubons suppurant rapidement et donnant lieu à des plaies sanieuses.

En résumé, avec les symptômes communs à toutes les maladies graves (fièvre, douleurs, délire, etc.), nous retrouvons deux symptômes principaux qui suffisent à eux seuls pour imprimer au mal le caractère pestilentiel : c'est l'apparition des pétéchies et des charbons sur la peau, c'est surtout le développement des bubons.

C'est donc à constater la présence ou l'absence de ces derniers que nous nous attacherons, et nous affirmerons hardiment l'identité de toutes les affections pestilentielles où ce signe se trouvera d'une façon non douteuse. Pour justifier cette importance si considérable que nous donnons au bubon, qu'on nous permette de citer ici un passage d'un récent travail sur la peste, dû à la plume si compétente de M. Arnould, professeur d'hygiène à la Faculté de Lille :

« Or, les bubons sont un des phénomènes les plus constants de la peste. Je dirai

« plus : avec la généralisation, la rapidité de formation, la régularité de leur apparition chez le plus grand nombre de malades, comme on l'observait dans l'épidémie russe, ils ne caractérisent que la peste.

« En dehors des bubons syphilitiques, qu'il serait fort inutile de mêler à ce débat, aucune maladie générale n'admet les bubons dans des conditions pareilles. On en a vu dans d'autres fièvres malignes, si l'on en croit les relations, en particulier dans le typhus ; ce n'est toujours que dans des cas exceptionnels, au milieu d'une épidémie. Les typhus de la guerre d'Orient (1855-1856) et d'Algérie (1868), dont nous avons été témoin, n'ont pas acquis ce signe à la symptomatologie typhique. Il faut avoir en très grande défiance les récits de typhus ou de fièvre à bubons dans lesquels le mot peste n'est pas prononcé. En 1828, un médecin russe, Witt, se croyant obligé d'affirmer le développement autochtone d'une maladie qui sévissait sur les troupes moscovites en Valachie — et qui ne devait pas être la peste, — décrivait une affection à charbons et à bubons, née sur place, selon lui, comme étant la plus haute expression des fièvres endémiques de la contrée ; il l'appelait de ce nom peu compromettant : l'épidémie valaque. (*Vallachische seuche.*) Mal lui en prit ; le czar lui-même n'y crut pas et disgracia son médecin. Chacun sait aujourd'hui

« qu'il s'agissait de la peste venue des Turcs et
« de Constantinople (1)..... »

Nous n'ajouterons rien à cette déclaration si explicite, et nous aborderons sans plus tarder l'étude des pestes dans l'antiquité.

(1) J. Arnould, Sur la peste de Russie et sur la peste en général, *Gaz. méd. de Paris*, 1879, n° 9, p. 108.

LA PESTE DANS L'ANTIQUITÉ
ET AVANT LE XIV^e SIÈCLE

La peste a visité l'humanité dès son berceau ; la mythologie antique nous montre qu'elle est l'arme redoutable dont se servent les dieux pour punir les hommes.

Sous le règne d'Eaque, aïeul d'Achille, une terrible épidémie ravagea l'île d'Egine : la vengeance de Junon accablait l'odieuse contrée qui portait le nom de sa rivale.

Dira lues ira populis Junonis iniquæ
Incidit, exosæ dictas a pellice terras (1).

La description de cette peste donnée par Ovide peut être comparée avec celle de Virgile dans le troisième livre des *Georgiques* et celle de Lucretce dans le sixième livre de son poème : *De rerum natura* :

« Les chiens, les oiseaux, les brebis, les bœufs et les hôtes sauvages des forêts signalèrent la

(1) Ovide, *Métamorphoses*, VII, v. 523 et sq.

violence du mal, en succombant les premiers sous ses coups imprévus.

Le malheureux laboureur s'étonne de voir tomber sous le joug ses taureaux les plus vigoureux et leur vie s'exhaler au milieu des sillons.

La brebis pousse des bêlements douloureux : sa toison tombe d'elle-même et ses flancs se dessèchent.

Le fléau frappe de coups plus terribles les tristes habitants des campagnes ; bientôt il établit son empire dans l'enceinte de cette vaste cité (Enopie, siège de l'empire d'Eaque). D'abord il dévore les entrailles, et sa flamme cachée se révèle par l'ardeur du visage et par une pénible respiration ; la langue est âpre et s'enfle, la bouche aride s'ouvre à des vents brûlants et n'aspire en haletant que des vapeurs malfaisantes ; le malade ne peut endurer ni sa couche ni le voile le plus léger ; c'est sur la terre qu'il étend ses membres desséchés ; mais le corps, loin de se rafraîchir par le contact du sol, lui communique sa chaleur. Rien n'arrête la violence du fléau ; il se déchaîne avec fureur contre ceux mêmes qui travaillent à le détruire et la science devient funeste à celui qui l'emploie.

Plus on s'approche du malade, plus on met d'empressement à le secourir et plus on marche à pas rapides vers la mort. Plus d'espoir de salut ; le trépas seul apparaît comme le terme des souffrances ; alors tous s'abandonnent à leur fantaisie ;

ils ne cherchent plus de remède utile à leurs maux et leurs maux sont, en effet, sans remède. Pêle-mêle et sans pudeur, ils se tiennent nus auprès des fontaines, des fleuves et des puits abondants : ils boivent et leur soif ne s'éteint qu'avec leur vie ; plusieurs même, accablés par le mal et ne pouvant se relever, meurent au sein des eaux où d'autres viennent encore se désaltérer. On voit des malheureux s'élancer avec dégoût d'une couche odieuse, ou, si leurs forces se refusent à les soutenir, se rouler par terre, loin de leur maison, qu'ils regardent tous comme un funeste séjour, accusant ainsi leurs pénates d'un fléau dont la cause est inconnue.

Les uns, à demi morts, errent dans les rues, tant qu'ils peuvent se tenir debout ; les autres pleurent étendus sur la terre, et par un dernier effort agitent encore leurs paupières appesanties : ils tendent leurs bras vers les astres suspendus à la voûte des cieux, et leur vie s'échappe au hasard dans les lieux où la mort vient les surprendre. »

Au quatorzième siècle av. J.-C., si l'on peut assigner une date à cette fable, les dieux irrités des crimes d'Œdipe, frappèrent les Thébains d'une peste qui ne cessa que lorsque le berger, sauveur d'Œdipe, eut, sur l'ordre du devin Tirésias, révélé la vérité (1).

Quelques siècles plus tard, Apollon, soucieux

(1) Sophocle, *Œdipe roi*, *Œdipe à Colonne*. Sénèque, *Œdipe*, v. 55 et sq. ; v. 1057.

de défendre contre ses ennemis la ville de Priam, envoie la peste aux Grecs campés autour de Troie, et elle les décime pendant les dix années du siège (1193-1183 ?) (1).

Parmi les dix plaies dont le Dieu d'Israël frappa l'Égypte pour triompher de la résistance du Pharaon au départ du peuple juif, la peste des animaux fut la cinquième plaie ; les ulcères et les tumeurs, la sixième (2).

Moïse, le premier, nous donne quelques vagues renseignements sur l'épidémie dont il fut témoin ; mais ils sont de tout point insuffisants et leur valeur historique est très contestable. Cependant il ne faut pas oublier que nous sommes en Égypte, la terre classique de la peste, et la présence de tumeurs et d'ulcères a pu faire penser à une première manifestation de la peste d'Orient. Cette opinion repose sur des bases trop peu solides et nous ne nous y arrêterons pas plus longtemps.

Ovide, Sénèque, Homère, que nous avons cités plus haut, sont encore plus sobres de détails : la peste n'est pour eux que matière à développements poétiques.

Nous ne trouvons pas plus de renseignements dans la description que donne *Denys d'Halicarnasse* d'une épidémie qui sévit à Rome en 461 av. J.-C. ou la quatrième année de la soixante-

(1) Homère, *Iliade*, v. 10 et sq., livre I.

(2) *Factaque sunt ulcera vesicarum turgentium in hominibus et jumentis.* (*Exode*, cap. IX, v. 8 à 11.)

dix-neuvième Olympiade : « L'année suivante, sous le consulat de Lucius Æbutius et de Publius Servilius Priscus, les Romains ne firent aucune action mémorable, ni dans la guerre, ni dans les affaires civiles. Ils furent affligés d'une maladie pestilentielle, plus terrible que toutes celles qu'on avait vues jusqu'alors. Elle se jeta d'abord sur les haras et sur les troupeaux de bœufs. De là elle passa aux chèvres et aux moutons ; elle emporta presque toutes les bêtes à quatre pieds. Ensuite, elle attaqua les bergers et les laboureurs ; et, après avoir parcouru tout le pays, elle se communiqua dans la ville. »

Il est inconcevable combien elle enleva d'esclaves, de gens de journée et de petit peuple ; c'est ce qu'on ne peut ni dire ni savoir. Dans les commencements, on emportait les corps morts entassés sur des charrettes ; mais, à la fin, le nombre en devint si prodigieux, qu'on fut obligé de jeter dans le Tibre ceux dont on faisait le moins de cas. On trouva, par les supputations, qu'il était mort de cette peste la quatrième partie des sénateurs, parmi lesquels on compte les deux consuls et la plupart des tribuns. La contagion commença vers les calendes de septembre et dura tout le reste de l'année, sans épargner ni âge, ni sexe. » (1).

(1) *Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse*, trad. Bellanger, t. V, p. 439. « Anno autem sequenti, L. Æbutio et P. Servilio Prisco coss. neque militiæ, neque domi, quidquam memorable Romani gesserunt, pestilentia, ut nunquam ante, vexati ;

Rien dans ce tableau ne saurait révéler la vraie nature de l'affection.

L'an deuxième de la quatre-vingt-huitième Olympiade (428 av. J.-C.) la peste se déclarait à Athènes et venait s'ajouter à la guerre du Péloponnèse. *Diodore de Sicile* (1) compte quatre mille quatre cents victimes dans l'armée et évalue à plus de dix mille le chiffre des morts de la population civile.

L'historien de la guerre du Péloponnèse a consacré à la description de cette épidémie des pages éloquentes et souvent citées : ce sont les chapitres XLVII à LIV du Livre II. Nous allons les résumer rapidement.

On ne se rappelait nulle part, dit Thucydide, une peste aussi terrible et une aussi grande mortalité parmi les hommes. (Cap. XLVII.)

Ce fléau commença, dit-on, par l'Éthiopie et ensuite il descendit en Égypte ainsi que dans la

quæ primum equorum boumque armenta invasit, et mox greges caprarum criumque aggressa est, et pene omne quadrupedum genus absumpsit; deinde pastores et colonos attigit, et totum agrum Romanorum et pervagata, Urbem invasit. Ac servorum et mercenariorum hominum et pauperis turbæ quantam multitudinem absumpserit, difficile est invenire; nam, principio coacervata in plaustris cadavera absportabantur: deinde vero, qui vilissimi erant, et quorum minima ratio habebatur, in profluentem fluvium projiciebantur. Ordinis vero senatori, ut ex numero ictito apparuit, quarta pars extincta est; inter quos et ambo consules et major pars tribunorum. Cœpit enim pestis circa kal. Septembbris; et duravit totum illum annum, æque omnem sexum et ætatem invadens et conficiens.... » (Dionysii Halicar. *Antiquitatum Ronamarum* liber IX; t. III, p. 1931. Leipzig, 1775.)

(1) *Diodore de Sicile*, lib. XIII.

Lybie et dans une grande partie de la domination du Roi ; mais à Athènes il fondit à l'improviste. (Chap. XLVIII.) On accusa les Péloponnésiens d'avoir jeté du poison dans les puits.

Pour les symptômes de la maladie, ils sont nettement exposés au chapitre XLIX : les yeux, la langue, la gorge étaient atteints, puis le mal descendait dans la poitrine et alors apparaissaient de nouveaux symptômes : haleine empestée, abattement général, évacuation de bile, hoquets sans vomissements, suivis de fortes convulsions.

Extérieurement, le corps était rougeâtre, parsemé de taches, et couvert de petites pustules et ulcères. Un feu intérieur, un soif inextinguible tourmentaient les malades qui succombaient le septième ou le neuvième jour. Le mal descendait parfois dans le ventre et y produisait une ulcération suivie d'une diarrhée excessive.

D'autres fois, la peste, après avoir débuté par la tête, attaquait les parties génitales, les mains, les pieds, qui se gangrénait et tombaient. Parmi ceux qui survivaient, beaucoup avaient perdu la vue, et d'autres la mémoire.

Les oiseaux et les quadrupèdes qui se nourrissaient de cadavres périssaient également. (Chap. L.) — Au chapitre. LI, Thucydide montre avec une patriotique émotion le découragement et le désespoir qui s'emparaient des pestiférés. Il nous dépeint au chapitre suivant, l'affluence des gens de la campagne qui venaient mourir dans les

rues et dans les temples d'Athènes. Enfin au milieu de ces malheurs, nul frein ne retient les hommes dans la voie du plaisir, de la débauche et de l'impiété. (Chap. LIII.) Chose remarquable, dit Thucydide, au chapitre LIV, la peste ne pénétra pas dans le Péloponnèse. Ce fléau, si bien décrit par l'historien grec, et que Lucrèce (1) a dépeint d'après lui, sans que l'historien le cédât en rien au poète, fut sans doute apporté d'Egypte par quelque vaisseau marchand.

Nous voilà en présence d'une longue description, dont le mérite littéraire incontesté ne saurait faire oublier la haute valeur scientifique. Hippocrate, contemporain de cette peste, n'a rien écrit sur ce grave événement, ou tout au moins rien d'authentique n'est venu jusqu'à nous ; mais on regrette moins cette lacune quand on lit la belle narration de Thucydide : le père de la médecine n'eût certainement pas mieux fait que l'historien. Ces pages sont un témoignage précieux par leur rigoureuse exactitude. Eh bien ! est-il possible d'y reconnaître les caractères de la peste ? La comparaison la plus rapide entre la description de Thucydide et celle que nous avons empruntée à Griesinger révèle des différences capitales : nulle part l'historien grec ne parle de bubons, ni de pétéchies, et il n'y a pas dans le texte un seul passage qui puisse être interprété

(1) Lucrèce, *De rerum natura*. L. VI, v. 1137-1181.

dans ce sens. Il y est parlé en revanche d'une foule de symptômes (gangrènes des extrémités, éruption de vésicules, cécité, etc.) qui n'appartiennent ni de près ni de loin à la véritable peste. L'épidémie d'Athènes n'était donc pas la peste : la plupart des auteurs qui l'ont étudiée à ce point de vue, en ont fait une maladie spéciale, dont ce n'est pas ici le lieu de rechercher la nature.

M. Littré dit dans les Œuvres d'Hippocrate (1) :
« C'était une fièvre éruptive différente de la va-
« riole, qui désola encore une fois le monde romain
« sous Marc-Aurèle, et qui est éteinte aujour-
« d'hui. »

Quelques années plus tard, la peste attaqua l'armée carthaginoise sous les murs de Syracuse ; mais nous n'avons pas de détail sur le caractère de cette épidémie, analogue sans doute à celles qui se déclarent si souvent dans les armées en campagne (2).

Nous arrivons enfin à la première apparition ncontestable du fléau qui si souvent depuis a ravagé l'Europe. Les notions que nous avons recueillies jusqu'ici sont confuses, presque légendaires ; nous allons trouver maintenant des indications plus précises. La peste à bubons sévissait en Lydie au commencement de l'ère chrétienne ;

(1) Tom. I, p. 122.

(2) *Diodore de Sicile.* L. XIV, ch. 71 ; éd. Didot. T. I, p. 596.

c'est ce qui ressort nettement d'un passage de Rufus d'Ephèse, médecin du règne de Trajan, passage qui nous a été conservé dans les Œuvres d'Oribase, médecin de l'empereur Julien.

« . Mais les bubons qu'on appelle pestilentiels sont « très aigus, et donnent très souvent la mort ; « c'est surtout dans la Lybie, l'Égypte et la Syrie « qu'on les voit survenir ; Denys le Bossu a parlé « de ces bubons-là. Dioscoride et Posidonius en « ont parlé très longuement dans leur traité sur « la peste qui, de leur temps, régnait en Lybie, « et ils ont dit qu'elle était accompagnée d'une « fièvre aiguë, d'une douleur terrible, d'un trou- « ble dans tout le corps, de délire et de l'appari- « tion de bubonsgrands, durs et sans suppuration, « non seulement dans les endroits habituels du « corps, mais aussi au jarret et au coude, quoique « en général de pareilles inflammations ne se « forment pas dans ces endroits-là. Peut-être « la maladie à bubons, dont il est question dans « Hippocrate, indiquerait-elle aussi l'état dont « nous parlons..... Le plus souvent cependant ces « affections sont épidémiques, c'est-à-dire elles « frappent sans distinction tous les âges et toutes « les constitutions, et surviennent de préférence « dans certaines saisons déterminées. Les re- « cherches sur tout l'ensemble de ce sujet ont de « l'utilité, puisqu'elles nous conduisent à traiter « le bubon ordinaire comme une affection qui n'a « rien de grave, et le bubon pestilentiel en por-

« tant un pronostic plus exact et en y prêtant une
« attention plus soutenue (1). »

Il est impossible de ne pas reconnaître, à cette description sommaire, la peste telle que nous la voyons sévir encore aujourd'hui dans les mêmes contrées. Ceux qui ne veulent pas admettre la réalité de cette première observation régulière se fondent sur le manque de notoriété des auteurs cités (2). Mais parce que nous ne possérons plus les textes de Posidonius et de Dioscoride, faut-il rejeter leur témoignage? Rufus qui les cite avait certainement lu leurs ouvrages, peut-être suivi leurs leçons. Dioscoride, en effet, vivait au premier siècle de l'ère chrétienne. Quant à Posidonius, nous savons qu'il professait à Rhodes, où Cicéron fut son disciple en l'an 79 av. J.-C. et qu'il mourut en l'an 49.

Nous sommes donc en droit d'affirmer, d'après le rapport de témoins oculaires, que la vraie peste ravagea l'Orient à la fin de l'ère ancienne et dans les premières années de l'ère nouvelle.

L'an 66 de J.-C., sous le règne de Néron, la peste sévit à Rome en automne et emporta trente mille Romains d'après Suétone (3). Voici en quels termes Tacite nous parle de la même épidémie : « Dans Rome, une affreuse contagion étendait ses

(1) Oribase, t. III, p. 607. Edition Bussemaker et Daremburg. Imp. nat. 1858. Livre XLIV, 17.

(2) Voir dans les comptes-rendus de l'Acad. de Méd. pour 1846, le discours de M. Pariset à propos du rapport Prus.

(3) Suétone, *Les douze Césars*, Néron, ch. xxxix.

ravages sur tout ce qui respire. On ne voyait aucun signe de corruption dans l'air ; et cependant, les maisons se remplissaient de cadavres, les rues de funérailles ; ni sexe, ni âge n'échappaient au péril ; la multitude, esclave ou libre, était moissonnée avec une égale rapidité ; ils expiraient au milieu des lamentations de leurs femmes et de leurs enfants qui, frappés à leur chevet, atteints en pleurant leur trépas, étaient souvent brûlés sur le même bûcher. Les morts des chevaliers et des sénateurs, quoique aussi nombreuses, étaient moins déplorables : la mortalité commune semblait les dérober à la cruauté du prince (1). »

Mais les deux auteurs sont muets sur les caractères morbides de cette épidémie qui échappe, dès lors, à toute classification.

La peste reparut sous le règne de Marc-Aurèle (161-180), et dura quinze ans ; elle est connue sous le nom de peste Antonine. Rapportée en Italie par l'armée de Lucius Verus, frère adoptif de l'empereur, revenant du siège de Séleucie, elle vint s'ajouter aux calamités qui désolaient alors l'Empire : le débordement du Tibre, du Pô,

(1) Tacite, *Annales*, livre XVI, 13. «...In Urbe omne mortalium genus vis pestilentiae depopulabatur, nulla coeli intemperie quæ occurseret oculis. Sed domus corporibus exanimis, itinera funeribus complebantur : non sexus, non ætas periculo vacua ; servitia perinde et ingenua plebes raptim extingui inter coniugum et liberorum lamenta ; qui, dum assident, dum deflent, scipe eodem rogo cremabantur. Equitum senatorumque interitus, quamvis promiscui, minus fleviles erant, tanquam communi mortalitate sœvitiam principis prœvenirent. »

l'invasion des Quades en Germanie et des Parthes en Asie, etc.

Le nombre des victimes fut tellement grand que les cadavres étaient emportés sur des chariots (1). L'empereur Marc-Aurèle fut lui-même enlevé par le fléau.

Galien parle en maints endroits de cette peste qu'il fut à même d'étudier de très près ; il lui donne ça et là les qualificatifs de : longue, très longue, continue, grande, très grande, terrible, atroce, etc. (2) ; mais nulle part il n'en fait une description technique ; il s'en réfère, semble-t-il, à la description que Thucydide avait donnée de l'épidémie d'Athènes : Dans cette grande peste si ressemblante avec celle qui exerçait sa fureur au temps de Thucydide... (3). C'est comme un remède à cette peste que Galien, réfugié courageusement à Pergame en Asie-Mineure, inventa le bol d'Arménie et la fameuse thériaque d'Andromaque, où n'entraient pas moins de soixante-quatre substances.

Le fléau continua à sévir sous le règne de Commodo (180-192). « Sous ce règne, bien des cala-

(1) Julius Capitolinus, — *Historie romane scriptores latini veteres*. — T. II, p. 839. — Aurelia Allobrogum, 1609. « Tanta autem pestilentia fuit ut vehiculis cadavera sint exportata sarracisque. »

(2) « Longa, longissima, diuturna, magna, maxima, gravis, immanis. »

(3) Galeni opera. T. XII, p. 191. « In magna hac peste cujus eadem facies fuit atque ejus quâ Thucydidis memoria grassebatur... »

mités fondirent sur Rome. Parmi elles, est une peste si terrible qu'en un seul jour, deux mille personnes succombèrent (1). »

L'absence de renseignements plus précis ne nous permet pas d'assigner à cette épidémie sa place dans le cadre nosologique. L'opinion de Galien nous autorise cependant à la rapprocher de l'épidémie d'Athènes, et par suite à lui refuser scientifiquement le nom de peste. C'est là d'ailleurs l'opinion où se range M. Littré dans un passage que nous avons cité plus haut.

Un demi-siècle plus tard, le fléau exerça de nouveaux ravages en Grèce, en Italie, et à Rome, où il sévit encore pendant quinze années. Le récit de cette épidémie appelée peste de Gallus, parce qu'elle sévit notamment sous son règne de 251 à 253, nous a été transmis par plusieurs historiens.

Trebellius Pollio, contemporain de Constance-Chlore (305-306), raconte que cinq mille personnes mouraient, chaque jour, à Rome et en Grèce (2).

Eusèbe Pamphile consacre un chapitre de son histoire à cette épidémie :

« De la maladie qui sévissait alors. » (De morbo

(1) Georgii Cedreni *Compendium historiarum*. Patrologie grecque, ed. Migne. T. LXII, col. 245. « Multa eo imperante, adversa Romæ evenerunt. Et, inter alia, tanta fuit pestis, ut, una die, duo millia hominum perierint. »

(2) Trebelli Pollio, *Gallieni duo in hist. roman. script.*, L. XXIV, p. 537. Histoire d'Auguste des six auteurs anciens: Spartien, Capitolin, Lampride, Gallican, Pollio, Vopiscus. Paris, 1677.

qui tunc grassatus est) (1). Il semble même, d'après son récit, que deux maladies différentes sévirent consécutivement :

« Une famine inattendue survint ; la peste la suivit. En outre, une autre maladie exerça sa fureur, à savoir l'ulcère appelé charbon, à cause de l'inflammation. Ce mal se répandait insensiblement sur tout le corps, mettant les malades dans les plus graves périls. Mais, en se fixant principalement autour des yeux et en y demeurant longtemps, il priva de la vue un très grand nombre de personnes différentes par l'âge et le sexe. » (2).

Georges Cedrenus, moine grec du onzième siècle, dans sa chronique d'Adam à 1067 de J.-C, parle aussi de la peste qui sévit sous le règne de Gallus :

« A cette époque, la peste se développa en se répandant du fond de l'Ethiopie jusqu'aux extrémités occidentales de la terre ; pas une ville ne fut épargnée ; beaucoup même furent visitées deux fois par le fléau.

« Cette épidémie dura quinze ans. Elle commença en automne et s'arrêta au commencement de l'été. Le mal se propageait même par les vête-

(1) Eusebii Pamphili *Ecclesiastica historia*. L. VII, cap. xxii Patrol. grecque de Migne, t. XX, p. 686.

(2) Livre IX, ch. viii (T. XX, p. 815). « Et insperata contigit famæ ; quam deinde pestis subsecuta est. Præter hæc, alterius ejusdam morbi vis scœvit ; ulcus videlicet quod ob inflammationem carbunculus vocatur. Hic morbus per universum corpus paulatim serpens, gravia ægris discrimina afferebat. Sed præcipue circa oculos hærens et insidens diutius, innumeros promiscuae ætatis et sexus luminibus orbavit. »

ments ; bien plus, par le seul regard. Il n'y eut pas une maison où il ne soit mort quelqu'un.

Les uns, par crainte de la contagion, laissaient les cadavres sans sépulture ; les gens dévoués soignaient tranquillement les malades ; prenant le germe de la maladie contagieuse, ils mouraient eux-mêmes avec eux ou après eux. (1) »

Le même auteur (2) nous dit que la même maladie reparut encore sous le règne de Dioclétien (284-305).

Cette peste de Gallus se trouve encore mentionnée dans Pomponius Lætus (3), dans le moine Jean Zonaras (4), dans saint Cyprien de Carthage (5), à qui elle inspira une magnifique homélie, dans Ammien Marcellin qui a consacré un chapitre aux causes et aux variétés de la peste survenue à Amide en 359 et qu'une petite pluie

(1) G. Cedreni, *Historiarum compendium*. (Patrol. græcæ latine tantum editæ t. LXII, col. 251). « Eo tempore pestis invaluit, ab Æthiopia in occiduam usque terræ partem propagata : neque ulla fuit urbs ejus expers, multæ enim bis ea lue infestatæ. Obtinuit annos XV. Coepit autumno et desit sub ortum caniculæ. Propagabatur morbus iste etiam vestimentis, soloque adeo aspectu, neque fuit domus, in qua nemo esset mortuus.

« Alii, metu contagionis, cadavera relinquebant inseputa. Pii autem ægrotos secure curantes luem sibi asciscebant, cumque iis aut post eos ipsi quoque moriebantur. »

(2) *Id.*, col. 258.

(3) Pomponius Lætus, *Roman. hist. compendium in script. latini veteres*, t. II, p. 559. (Gallus).

(4) Johannis Zonaras monachi..., *Annales*. T. I, lib. XII p. 628. Paris, 1686.

(5) Sæc Cypriani opera, *Liber de mortalitate*. Ed. 1728, p. 562-476.

dissipa au bout de dix jours (1). Mais nul ne donne une description de la maladie ; un seul de ses caractères se trouve mentionné dans les récits : c'est la présence d'ulcères sur tout le corps et la fréquence de la cécité consécutive.

Est-ce là un indice suffisant pour diagnostiquer la peste ? Le « *carbunculus* » est-il le vrai charbon ? Ces données peu précises n'autorisent pas une affirmation absolue ; mais la lésion fréquente des yeux serait plus en faveur de la variole que de la peste ; d'autre part, les bubons d'une constatation si facile ne sont mentionnés nulle part ; aussi nous abstiendrons-nous, jusqu'à plus ample information, de ranger la peste de Gallus dans la liste des pestes véritables.

Sous le règne de Justinien (527-565) une terrible épidémie ravagea le monde romain et enleva en quelques années plusieurs millions de victimes. La maladie éclata la trente et unième année du règne : « L'an 31, un fléau mortel exerça une « seconde fois sa fureur, principalement sur les « enfants, les faisant périr par les bubons (2). »

Agathias appelle cette peste *fièvre à bubons* ; elle ne cessait, dit-il, que par la mort des malades (3). Le fléau sévit à Antioche deux ans après

(1) Amm. Marc, *Rerum gestarum*. L. XIX, ch. 4.

(2) Cedrenus, *loc. cit.*, col. 366. « Anno XXXI, rursum lues lethalis grassata est, maxime in pueros, bubonibus eos necans. »

(3) Agathias, *De imperio et rebus gestis Justiniani*. L. V, p. 148. Lugduni Batavorum, 1594.

la prise de cette ville par les Perses et désola l'Orient pendant cinquante-deux années.

Evagre lui reconnaît certains caractères analogues à ceux de la peste d'Athènes et d'autres tout à fait différents. Lui-même, étant encore écolier, fut atteint de la peste qui lui enleva plus tard sa femme et ses enfants.

Voici la description qu'il donne de la maladie :

« Chez quelques-uns, la peste se déclarait d'abord à la tête, rendait les yeux rouges de sang et gonflait le visage; ensuite, elle descendait à la gorge et tuait ainsi tous ceux qu'elle atteignait.

« D'autres étaient pris d'un flux de ventre; pour certains, des abcès se déclaraient dans la région inguinale; le tout était accompagné de fièvres très ardentes, à tel point que le second ou le troisième jour au plus, la mort survenait.

« Bien plus, des charbons se formant sur tout le corps, firent périr beaucoup de personnes (1). »

Procopé nous a laissé une longue description de cette épidémie, dont il ne voit pas la raison d'être :

(1) Evagri, *Historiæ ecclesiasticæ*, liber IV, cap. xxviii. (*Maxima Bibliotheca veterum Patrum*, t. XI, p. 1002.) « In nonnullis hominibus, a capite primum exorsus, oculos cruentos vulnusque tumidum reddidit: deinde in guttur delapsus est et quemcumque occuparit, e medio sustulit. — Aliis fluxus alvi contigit, quibusdam abscessus in inguine exorti, indeque febres in primis ardentes, adeo ut biduo aut ad summum tri-
duo mortem obirent. — Quinetiam carbunculi e carne erumpentes multos extinxere. »

« Personne, Dieu excepté, ne peut dire ni imaginer la cause de cette maladie.

« La fièvre était si bénigne qu'elle ne pouvait donner un indice du danger soit au malade, soit au médecin qui tâtait le pouls.

« Mais, le jour même pour les uns, le lendemain pour d'autres ou peu après pour les derniers, le bubon prenait naissance et se développait, non seulement dans cette partie antérieure du corps, près des hanches, qui est dite la région inguinale, mais également sous l'aisselle ; même, derrière les oreilles, chez quelques malades ; enfin, sur diverses parties des cuisses.

« Les malades chez lesquels le bubon se développait le plus et arrivait à maturité, échappaient au fléau, car la force du charbon, déjà affaiblie, était, par le fait, paralysée.

« Il y en eut qui échappèrent à cette épidémie, mais en conservant un défaut de langue (1). »

Pendant quatre mois, la peste sévit à Byzance et fit, chaque jour, d'abord cinq mille, puis dix

(1) Procopii Coesariensis *Historiarum sui temporis*, libri VIII ; *De bello Persico*, lib. II, chap. XXII. — « Causa ejusce morbi nulla praeter Deum nec dici potest, nec cogitari... Febris adeo lenis erat, ut nec ægrotis ipsis, adeoque nec medico pulsum exploranti, periculi opinionem præberet. — Die autem his eodem ipso, illis postero, aliis haud multis post, nascebatur ac tumescebat bubo, non ea solum in parte corporis quæ imo ventri subest et inguen dicitur, sed in axillæ etiam sinu : post aures quoque nonnullis : quacumque denum in parte femorum. — Quibus magis crescebat bubo atque in pus maturescebat, illi ex morbo assurgebant ; propterea quod carbunculi vis jam emollita eo conciderat. — Fuere qui ex morbo evaserint, contracto linguae vitio... »

mille victimes. Le même auteur (*De bello gothico*, II, cap. III et IV) nous dit que la peste envahit Rome assiégée par les Goths et que les Goths eux-mêmes en furent atteints.

Enfin, on vit le fléau reparaître encore sous le règne de Phocas (602-610); sous le règne de Léonce (697) la peste à bubons régna pendant quatre mois (1).

Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir sur la nature de la peste Justinienne qui décima l'Orient pendant plus de cent ans.

Grégoire de Tours nous raconte les ravages que la même épidémie exerça dans les Gaules et y consacre plusieurs chapitres de son *Histoire ecclésiastique des Francs*.

On donnait, dit-il, à cette peste le nom d'*inguinale*; des boutons, des ampoules se formaient sur le corps. (L. VI, 14.) Une tumeur sinueuse se formait à l'aine ou à l'aisselle et l'on mourait le deuxième ou le troisième jour. (L. IV, 31.)

Le fléau sévit dans toute la Gaule; mais Grégoire cite particulièrement certaines villes, sans doute celles d'où lui venaient le plus de détails: Arles, Narbonne, Bourges, Châlon, Dijon, Albi, Trèves, Marseille, Lyon, Viviers, Avignon. (L. IV et VI, *passim*.) Il regarde comme impossible l'évaluation du nombre des victimes; comme toujours, les cadavres étaient mis dans une fosse

(1) Cedrenus, *loc. cit.*, col. 382 et 415.

commune pour plus de rapidité. On compta un dimanche, dans la seule basilique de Saint-Pierre trois cents cadavres ; c'est qu'en effet, la mort était subite (1).

La Gaule n'était pas la seule contrée atteinte en Occident ; l'Espagne, l'Italie l'étaient également.

En 587, un navire venu d'Espagne apporta la peste à Marseille : tous ceux qui achetèrent des marchandises importées succombèrent les premiers ; ainsi mourut une famille entière de huit personnes. (Liv. IX, 21.) Après une interruption de deux mois, la peste recommença ses ravages.

A Rome, le fléau suivit une inondation du Tibre, l'an 590, la quinzième année du règne de Childebert. Grégoire appelle également cette peste « *clades inguinaria* ». Elle commença en janvier, et le pape Pélage fut une des premières victimes. (L. X, 1.)

Notre premier historien national, avec son abréviateur Frédégaire (2), est presque la seule source de renseignements sur la peste Justinienne en Gaule. Cependant M. Littré (3) cite un passage du *Livre des miracles de S. Jean*, qui constate l'existence de la peste à Paris en 540 : « Tandis que « la peste ravageait les peuples de notre patrie, « jé sentis à mon départ de Paris, où elle régnait

(1) *Numerata sunt autem, quadam dominica, in una beati Petri basilica, trecenta defunctorum corpora : erat enim et ipsa mors subita.* (Liv. IV, 31).

(2) *Hist. Franc. epitomata*, cap. LXXXII.

(3) Littré, *Médecine et médecins. Des grandes épidémies*, p. 5

« alors, que la contagion du mal me gagna. Nul
« n'ignore, je pense, quelle épouvantable mala-
« die dévasta à cette époque notre pays. »

D'autre part on trouve dans Marius d'Avranches, une mention relative à l'épidémie bوبو-
neuse qui sévissait en 571.

Sur la nature même de cette affreuse maladie, il ne saurait y avoir de discussion; les contemporains lui prodiguent l'épithète d' « *inguinaria* »; il n'en est pas un qui ne revienne à plusieurs reprises sur l'existence de ce signe caractéristique, le bubon. La présence des charbons (*carbunculi*), des taches pétéchiales est notée en plusieurs passages, tant par les historiens grecs que par Grégoire de Tours. Pas un trait ne manque au tableau pour diagnostiquer la peste à bubons. Aussi, malgré l'opinion d'Evagre, qui rapproche de la peste d'Athènes cette épidémie dont il faillit être victime, nous reconnaîtrons dans la peste Justinienne, avec l'unanimité des auteurs qui se sont occupés de la question, la véritable peste d'Orient.

Ses ravages, on le voit, furent terribles et se continuèrent pendant longtemps; tout le monde romain, ébranlé par l'invasion des barbares, ruiné par des guerres incessantes, suivies de famines, subit les redoutables étreintes du fléau. La misère de ces temps troublés contribua certainement pour une large part, non seulement à l'extension, mais encore à la mortalité de la maladie.

Et cependant, après cette longue période de désolation, la peste n'a pas encore épuisé ses forces; dans les circonstances éminemment favorables à son éclosion que lui offrent les guerres du Moyen-Age, elle ne disparaît pas complètement de l'Europe.

Du onzième au quatorzième siècle, elle vient, à chaque instant, ajouter ses ravages à ceux du Mal des Ardents, de la lèpre, etc. On trouve relatées dans les chroniqueurs de l'époque *trente-deux* apparitions du fléau; mais ce sont de simples mentions qui ne sauraient servir de base à une classification scientifique.

D'autre part, les narrateurs des croisades nous montrent la peste s'abattant sur les armées chrétiennes en Syrie et en Égypte. En 1250, après la bataille de la Mansourah, elle ravage l'armée de St-Louis; vingt ans plus tard, sous les murs de Tunis, le roi succombait à la même maladie. Mais est-ce bien de la peste qu'il s'agit? La description de Joinville laisse bien des doutes dans l'esprit. Aussi est-on en droit de penser que sous le nom de peste, bien des épidémies furent décrites à cette époque, qui n'avaient de commun avec la véritable peste que leur effrayante mortalité. Faire la part de chacune, jeter sur ce chaos les clartés de la science moderne, serait assurément une œuvre intéressante; les limites de notre travail ne nous permettent pas de l'essayer.

II

LA PESTE DE 1348

En 1348, la peste se déchaîna de nouveau sur le monde. Cette épidémie, « dont la tierce partie du monde mourut » dit Froissart, enleva, en Europe seulement, plus de vingt-cinq millions d'habitants. Jamais plus terrible fléau n'avait fondu sur l'humanité, mais jamais aussi époque n'avait été plus favorable à l'éclosion d'une grande peste.

La guerre était universelle : depuis l'Extrême Orient jusqu'à l'Atlantique, ce n'étaient partout que séditions et batailles, luttes de peuple à peuple, de province à province, de ville à ville. Le pillage, la famine s'ajoutaient à ces désastres et mettaient le comble à la misère générale.

Les ravages d'une maladie pestilentielle sont toujours proportionnés à l'état hygiénique des populations qu'elle frappe ; dans l'Europe couverte de ruines, la peste noire atteignit son apogée. Elle enleva, d'après Froissart, à Naples, 100,000 victimes ; à Gênes, 40,000 ; à Marseille, 16,000 ; à Avignon, 30,000 ; à Lyon, 45,000 ; à Strasbourg, 26,000 ; à Paris, 80,000 ; à Londres, 50,000. La *Chronique des Pères Carmes de Reims* dit également

qu'à Paris il y eut, pendant neuf mois, 80,000 décès.

Il n'est pas un auteur contemporain qui ne fasse mention de ce lugubre événement ; historiens, poètes, médecins, chacun s'en occupa à son point de vue spécial, et ces nombreux documents ont permis aux modernes d'écrire des *Traités de la Peste noire*. Après Sprengel, Ozanam, Hecker, M. Philippe, etc. (1), nous n'entreprendrons pas une étude approfondie de la question : ce travail est fait et bien fait, et notre but est plus modeste.

Ayant eu la bonne fortune de découvrir quelques documents inédits sur la peste de 1348, nous nous attacherons surtout à les mettre en lumière. Avec d'autres pièces déjà publiées, mais encore peu connues, ils jettent un nouveau jour sur les théories médicales du quatorzième siècle.

Nous rassemblerons ensuite quelques témoignages contemporains propres à établir la véritable phisyonomie de l'épidémie, et à la rattacher à celles que nous avons déjà étudiées.

En 1840, M. Littré publia dans le *Tome II de la Bibliothèque de l'École des Chartes* (1840-1841), une pièce de vers latins relative à la peste noire et contenue dans les manuscrits 8369 et 8370, fonds latin, de la Bibliothèque nationale (2).

Le manuscrit 8369 nous apprend que *Symon de Couvain* a composé ce poème à Paris en 1350 ; il a

(1) *Histoire de la peste noire*, par A. Philippe. Paris, 1853, in-8.

(2) Le manuscrit 8369 a 37 feuillets de parchemin ; le 8370, qui a 37 feuillets de papier, est une copie du précédent.

pour titre : *De Solis convivio in domo Saturni* : Du banquet du soleil dans la maison de Saturne.

L'auteur appelle cette peste « *pestis inguinaria* » : c'est bien la peste à bubons, la véritable peste d'Orient. « Une douleur brûlante, dit-il, naît « tantôt dans l'aine, tantôt sous les aisselles, ou « se propage dans la région précordiale. Des « fièvres mortelles s'emparent des parties vitales : « le cœur et le poumon sont totalement infectés ; « les voies respiratoires ont horreur de ce virus ; « aussi les forces tombent subitement, et le ma- « lade ne peut supporter ce fléau que pendant « peu de jours..... Le visage pâlit, la rougeur de « la face prend une teinte foncée ; à peine est-il « un seul être vivant sur lequel la pâleur n'ait « pas marqué une empreinte. Il suffit de voir la « figure des hommes et des femmes pour y lire la « funeste écriture et le coup qui les menace ; « cette teinte pâle annonce le trépas qui s'ap- « proche et, avant le jour fatal, la mort semble « assise sur le visage..... On a éprouvé que lors- « que la peste commence dans une maison, à « peine un seul des habitants échappe-t-il. La « contagion est telle, qu'un malade infecte tout « le monde. Ceux qui s'efforcent d'administrer « aux malades les secours ordinaires en sont les « victimes. Il en arrive autant aux prêtres, sacrés « médecins des âmes, qui étaient saisis de la peste « pendant l'administration des secours spirituels ; « et souvent par le seul attouchement, ou par le

« seul souffle de la peste, ils périssaient plus vite
« que les malades qu'ils étaient venus secourir.
« Les vêtements étaient regardés comme infectés,
« et tout le mobilier était suspect..... Celui qui
« était mal nourri d'aliments peu substantiels
« tombait frappé au moindre souffle de la mala-
« die (1) ; le vulgaire, foule très pauvre, meurt
« d'une mort bien reçue, car pour lui, vivre, c'est
« mourir :

Grata morte cadunt, quia vivere talibus est mors.

« Mais la Parque cruelle respecte les
« princes, les chevaliers, les juges : de ceux-
« là peu succombaient, parce qu'une vie douce
« leur est donnée dans le monde..... Le nombre
« des personnes ensevelies fut plus grand que le
« nombre même des vivants ; les villes sont
« dépeuplées, mille maisons sont fermées à clef,
« mille ont leurs portes ouvertes, et, vides d'ha-
« bitants, sont remplies de pourriture (2). »

Notre poète dit aussi que l'origine de la maladie fut généralement attribuée à une conjonction de Jupiter et de Saturne dans le Verseau, arrivée en 1345 ; de là, le titre de son ouvrage.

Dans sa thèse pour le doctorat en médecine, soutenue en 1860 (3), M. Michon, étudiant la peste

(1) *Chalin de Vinaro* est de l'avis de Symon de Couvain :
“ A Avignon, dit-il, il mourut un très grand nombre de Juifs
“ à cause de la malpropreté dans laquelle ils vivent. »

(2) Littré, *Médecine et médecins*, p. 15. note. Paris, 1875.

(3) *Documents inédits sur la grande peste de 1348*, par
M. Michon. Paris G. Baillière, 1860.

de 1348, a publié une pièce très importante pour l'histoire de la médecine au Moyen-Age. Cette publication a été faite malheureusement d'après un manuscrit très défectueux et incomplet, écrit au dix-septième siècle, le manuscrit 7,026, fonds latin, de la Bibliothèque nationale. L'importance de ce document n'a pas échappé à M. Michon ; il est du reste précieux à plus d'un titre, car c'est l'acte le plus ancien que nous possédions, émanant de la Faculté de Médecine de Paris ; il est daté, en effet de 1348, et les premiers registres de la Faculté, contenant les noms des candidats reçus licenciés, sont de 1395. La Faculté elle-même date du treizième siècle.

Philippe de Valois avait demandé, en 1348, à la Faculté de Paris de rédiger une consultation sur les moyens de combattre la peste ; c'est une partie de cette consultation, suivie de la consultation d'un praticien de Montpellier, que M. Michon nous a donnée.

Ces deux consultations occupent dans le manuscrit 7026 les pages 49 à 98 ; mais les pages 62 à 70 sont en blanc.

Le copiste avait sans doute l'intention de revenir sur cette omission volontaire ; pour le malheur de M. Michon, il ne l'a pas fait. Cependant il avait mis au début de sa copie une note marginale que M. Michon a reproduite avec soin, mais qu'il n'a pas utilisée. Le texte du manuscrit 7026 a été dressé, dit cette note

d'après un manuscrit du fonds Saint-Victor et un manuscrit de la bibliothèque de M. René Moreau. Tout espoir de compléter le texte n'était donc pas perdu. Le manuscrit du fonds Saint-Victor est devenu le manuscrit 7082 fonds latin de la Bibliothèque nationale, dans lequel la consultation de la Faculté occupe les folios 45 à 50. Le texte s'arrête dans ces manuscrits au chapitre 1^{er} du second Traité de la somme seconde.

Le manuscrit de la bibliothèque de M. René Moreau est certainement le manuscrit 11227 fonds latin de la Bibliothèque nationale, bien que celui-ci ne porte après la dernière ligne que la mention suivante : *Renati Vallini Nannensis, καὶ τῶν φίλων*. Il est facile de s'en assurer en constatant l'exacte concordance des renvois aux folios de ce manuscrit que porte le manuscrit 7026.

Le manuscrit 11227, fonds latin, de 215 folios, a pour titre : *Gordonii lilium medicina* : Le lis de médecine de Gordon. Après l'ouvrage de Gordon, imprimé plusieurs fois, viennent les traités suivants qui occupent 12 feuillets :

Tractatus de Epidymia per collegium Facultatis Medicorum Parisiensis ordinatus. Traité sur l'Épidémie rédigé par le collège de la Faculté de Médecine de Paris. — C'est celui que M. Michon a publié en partie.

Tractatus de Epidymia a quodam pratico de Montepessulano. Traité sur l'Épidémie par un praticien

de Montpellier, 1349. — M. Michon l'a publié d'après le manuscrit 7026, qui est défectueux.

Tractatus de Epidymia magistri Petri de Amensis.
Traité sur l'Épidémie de Pierre de Amensis.

Tractatus de causis Epidymiæ. Traité des causes de l'Épidémie.

Ces deux derniers traités sont absolument inédits.

Nous ne perdons pas tout espoir, disait M. Michon de voir compléter un jour le document dont nous donnons la majeure partie. Nous sommes heureux de pouvoir réaliser ce désir, et nous comprenons les regrets qu'a dû éprouver M. Michon en publiant un texte incomplet.

La peste d'Astrakan de 1878—1879 a été l'occasion de nos premières recherches : elle nous a donné l'idée de voir quelles étaient les pièces conservées à la Bibliothèque nationale sur l'épidémie du quatorzième siècle, et nous avions sous les yeux le texte complet de la consultation de la Faculté de Paris avant de connaître le travail de M. Michon.

Venons maintenant à l'étude du document dans sa teneur.

Muratori a traduit en italien une consultation sur la peste de 1348. « Sa traduction n'a pas été faite, dit M. Michon, d'après le texte que nous avons sous les yeux. » En outre, M. Littré dans son ouvrage *Médecine et médecins* (1), donne la

(1) Page 135.

traduction du commencement d'une consultation : « Nous les membres du collège des médecins de Paris, après de mûres réflexions sur la mortalité actuelle, etc. » Ce texte diffère absolument de celui que nous étudions en ce moment.

La Faculté de Paris, pour répondre dignement à la demande royale, avait-elle donc rédigé plusieurs consultations, ou bien a-t-il existé plusieurs versions de ce document ? Ainsi, M. L. Delisle, administrateur général de la Bibliothèque Nationale, a bien voulu appeler, tout dernièrement, notre attention sur le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Erfurt que vient de publier le Dr W. Schum (1). Dans la série médicale d'ailleurs fort riche, le manuscrit n° 194, notamment, contient différents traités du quinzième siècle sur la peste, en tête desquels est la Consultation de la Faculté de médecine de Paris :

Tractatus de Epydimia, sive compendium per magistros de Collegio Facultatis medicorum Parisiensis ordinatum : Traité sur l'Épidémie rédigé par les maîtres du collège des médecins de la Faculté de Paris.

Il ne nous paraît possible d'aborder, dès aujourd'hui, la solution de ce problème.

Le *Traité de la Faculté de Paris* forme, à lui seul, un mémoire complet d'hygiène appliquée à l'épidémie. Les hypothèses les plus aventureuses

(1) Berlin, 1887, in-8°.

s'y rencontrent à côté des plus sages préceptes de conduite ; la Faculté étudie très longuement les causes de la peste, les moyens de s'en préserver et les moyens de la guérir. Voici quelle est la division et le sommaire de ce travail, tels que nous les trouvons indiqués dès les premières lignes :

« Nous divisons cette consultation en deux parties :

« Dans la première, nous recherchons les causes de cette épidémie et d'où elle provient.

« Dans la seconde, nous indiquons les remèdes préservatifs et quelques remèdes curatifs.

« La première partie a trois chapitres. Car, cette épidémie provient d'une double cause, l'une éloignée, qui est supérieure et céleste; l'autre prochaine qui est inférieure et terrestre. — Cette seconde cause dépend de la première et pour la source et pour l'effet.

« D'où, le premier chapitre traite de la première cause; le second, de la deuxième; le troisième, du pronostic et des symptômes et complète ainsi les deux premiers chapitres.

« La seconde partie renferme deux traités :

« Le premier est consacré aux remèdes préservatifs, à l'aide du régime.

« Le second, aux remèdes curatifs et préservatifs, au moyen des médicaments.

« Dans le premier traité, il y a quatre chapitres:

« Le premier sur le choix de l'air et sa purification.

« Le second sur l'exercice et le bain.
« Le troisième sur les aliments et les boissons.
« Le quatrième sur le sommeil et la veille,
l'inanition et la repléction et sur les accidents de
l'âme.
« Dans le deuxième traité, il y a trois chapitre
tres :
« Le premier sur les remèdes généraux.
« Le second sur les remèdes particuliers et
spéciaux.
« Le troisième sur les antidotes (1). »

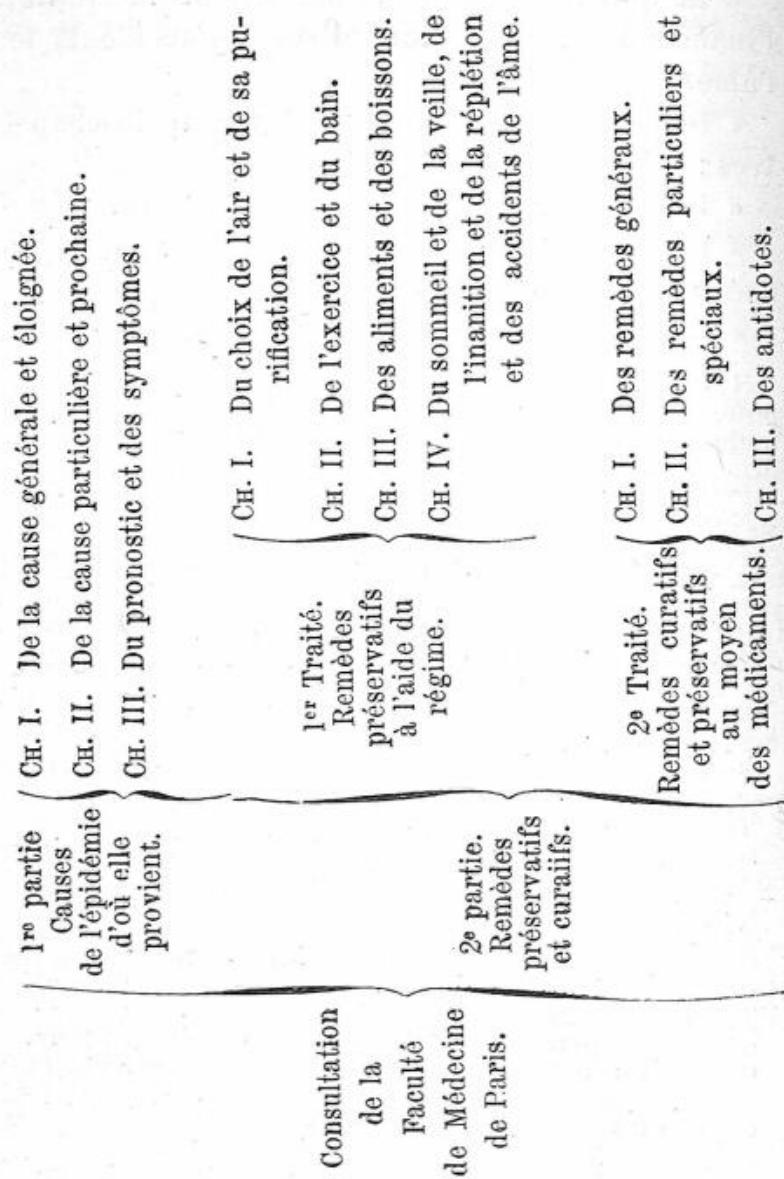
(1) «Hujusmodi autem compendii duas summas
ponemus, in quarum prima de causis hujus pestilentiae,
unde provenerit, inquiremus. In secunda, remedia
præservantia, et aliqua curativa subjungemus.

Primæ summæ erunt tria capitula.
Nam ista Epidemia a duplice provenit causa, qua-
rum una est remota, quæ superior est et celestis :
alia vero propinqua, quæ inferior est et terrestris : a
prima dependent causaliter et effective. Primum
igitur capitulum erit de causa prima. Secundum erit
de secunda. Tertium de prognosticatione et signis,
quod erit annexum utriusque.

Summæ secundæ erunt duo tractatus :
Primus erit de remediis præservativis per diætam.
Secundus de remediis curativis et præservativis
per medicinalia.

Tractatus primi erunt quatuor capitula.
Capitulum primum erit de electione aeris et ipsius
rectificatione.
Capitulum secundum erit de exercitio et balneo.
Tertium de cibis et potibus.
Quartum de somno et vigilia, inanitione et reple-
tione et accidentibus animæ.
Tractatus secundi erunt tria capitula :
Capitulum primum erit de remediis universalibus.
Capitulum secundum de remediis particularibus et
appropriatis.
Capitulum tertium erit de antidotis. »

Le tableau suivant nous paraît devoir donner une idée très nette du plan de cette consultation :



L'astrologie joue un grand rôle dans l'étude des causes de la peste, et on y apprend d'étranges choses sur les propriétés de Mars, de Saturne et de Jupiter ; mais ces rêves d'une science chimérique ne doivent pas nous faire mépriser les considérations qui suivent : « *De electione aeris et ipsius rectificatione* : Sur le choix de l'air et sa purification. » Ce passage est marqué au coin de la plus saine observation, et il est dans tout ce chapitre plus d'un précepte que ne désavouerait pas la science moderne. Les paragraphes « *de cibis et potibus* ; des aliments et des boissons — *de exercitio et balneo* ; de l'exercice et du bain, » etc., contiennent, avec les plus minutieuses prescriptions hygiéniques, des aperçus curieux sur la nourriture et la cuisine au moyen-âge : non seulement la valeur de chaque espèce de viande y est discutée, mais encore la confection des sauces est magistralement indiquée.

Cette partie si curieuse et si intéressante, ainsi que le premier chapitre du second Traité, manque dans le texte de M. Michon.

Tout ce qui constitue ce second traité porte la marque de l'esprit galénique : c'est une pharmaco-pée bizarre où se heurtent les drogues les plus insolites ; la valeur de ces recettes et de ces antidotes infaillibles est purement historique.

Mais ce qu'on ne saurait trop admirer, c'est la sage réserve dont fait preuve la Faculté dans ses affirmations : elle a conscience de la faiblesse

humaine et se rend très bien compte des difficultés de son œuvre : « *etsi non omnia, ut vellemus, elucidare possimus, cum de eis certa ratio et omnino perfecta cognitio inveniri non possit* : Quoiqu'il ne nous soit pas donné d'éclaircir comme nous voudrions toutes les difficultés, car elles sont de celles dont on ne peut découvrir ni la raison certaine, ni une connaissance absolument complète.»

La consultation de la Faculté de médecine de Paris a été traduite, en 1425, par Olivier les Hayes dans un poème en vers de huit syllabes à rimes alternées sur les causes, les signes, la nature de la peste et les moyens de s'en préserver. Le manuscrit contenant le poème d'Olivier est à la Bibliothèque du Palais des Arts de Lyon (1).

C'est bien, en effet, à la consultation de la Faculté qu'Olivier les Hayes fait allusion au chapitre II de son poème sur la peste

Dont le monde fut tourmenté
Puiz la naissance de Jhesucrit,
« L'an mil CCC quarante et huit,
Régnant alors de bon courage
Le roy Phelipe, preux et sage ;
Pour quoy le dit excellent roy
Considérant forment en soy,
Fist compiler pour le voir dire,

(1) Ce manuscrit du XV^e siècle qui a le n^o 14 dans l'Inventaire de M. Ulysse Robert, contient le poème sur la peste et un dictionnaire des mots employés en médecine, philosophie, astronomie. C'est un manuscrit de 77 feuillets ; le poème d'Olivier occupe les feuillets 1 à 57 et le dictionnaire les feuillets 58 à 77 ; malheureusement, par suite de la perte du premier feuillet, le sommaire et les premiers vers du poème nous manquent,

Examiner et puis escrire,
Par notables phisiciens,
Experts en l'art et anciens,
Une certaine et vraye doctrine
Cueillie au champ de médecine,
Laquelle quiers soigneusement
Translater véritablement
De latin en commun françois.

Au chapitre xix, l'auteur nous fait connaître son nom et date son ouvrage :

Item, s'aucun vouloit savoir,
Combien que ce ne peut valoir,
Le propre nom du translateur,
Et quant à ce compilateur,
Preigne l'arbre d'umble stature
Qui porte le fruit par nature
Duquel on fait la commune huile
Qui est à vivre moult utile,
Et le plante lez une haye
Moyennant une couple vraye :
Et trouvera, si bon lui semble,
Les nom et surnom tout ensemble.

Pour quoy, notez que cet escript
Fut fait en l'an de Jhesucrist
Mil quatre cens, à droit compter,
Et vingt et cinq sans plus monter. »

Dans son poème très prolix et diffus de 3,800 vers environ, qui comprend dix-neuf chapitres, Olivier développe outre mesure sa matière sans donner de nouveaux détails sur la redoutable épidémie. Nous publions, du reste après la Consul-

tation de la Faculté de Paris, l'œuvre d'Olivier les Hayes et le curieux dictionnaire médical, philosophique et astronomique, vrai tableau de l'état de la science en 1425.

Le sommaire des chapitres du poème sur la peste nous en montrera d'abord l'importance et la parfaite concordance, comme traduction, avec la consultation latine de la Faculté :

CHAP. I. (Le sommaire manque par suite de la perte du premier feuillet.) Introduction. Considérations générales sur le gouvernement du monde.

CHAP. II. Comment les corps celestielz font avenir, par nature, guerres, mortalitez et famines ou monde et comment le Roy de France pour lors fit compiler le livre dont est extrait cecy.

CHAP. III. Le proesme du dit livre que le dit Roy fist compiler, translaté de mot à mot à la letre ou bien près.

CHAP. IV (Partie I, ch. 1 de la consultation). Des causes célestielles et primeraines des pestillances et par especial de la grant pestilence qui ou temps du dit Roy regna par tout.

CHAP. V. Une digression servant moult à la matière, extraicté d'un livret intitulé : du Convoy des dieux.

CHAP. VI (ch. 2). Des causes prouchaines et elementaires de pestilence ou de la boce.

CHAP. VII (ch. 3). Des signes et argumens par lesquels on peut conjecturer et pronostiquer des mortalitez à venir.

L'auteur énumère le soudain changement d'air, l'air obscur, l'air rouge, les comètes en l'air, les

grenouilles, vers, serpents, la grande stérilité, les fuites d'oiseaux, la mort des poissons en mer.

CHAP. VIII. De ceulx qui sont disposez à recevoir plus tost la infection d'épidémie et comment l'épidémie vient aucunes foyz par divin vouloir seulement.

CHAP. IX. Disgression de la foiblesse, fragilité et grant passibilité de humaine creature.

CHAP. X (Partie II, traité I, ch. 1). Ci commence la seconde partie qui traicte des choses nécessaires à faire en temps de boce et premièrement ensaigne à choisir bon air.

— Feux de bois odoriferants ; brûler des troncs de choux, des pelures de coings.

CHAP. XI (ch. 2). Comment on doit abstiner de travailler excessivement et de baignier en eau chaulde en temps de pestilence.

CHAP. XII (ch. 3). De quelles viandes on doit user seurement et des quelles abstiner en temps de boce.

CHAP. XIII (ch. 3, suite). Des manières de beuvrages desquelz fault user et desquelz non user en temps pestillencial.

CHAP. XIV (ch. 4). De dormir et reposer, lascher le ventre et faire abstinence de femme, courant pestilence.

CHAP. XV (ch. 4, suite). Des accidens ou passions de l'âme desquelz est bon user et desquelz non user en temps de pestilence.

CHAP. XVI (Traité II, ch. 1). D'aucuns remedes universelz comme purgier, saignier, ventouster et autres choses préservatives de la boce.

CHAP. XVII (ch. 2). D'autres remèdes preservatifs plus appropriez à la matière.

CHAP. XVIII (ch. 3). Des médicines particulières nommées antidotes valans a preserver et curer de la boce.

CHAP. XIX. Les excusations supplications et autres regrezt du translateur.

— L'auteur dit qu'il n'est pas médecin et qu'il est Breton par sa mère.

Le traité du médecin de Montpellier est bien moins long que celui de la Faculté de Paris, mais il est autrement affirmatif au point de vue doctrinal. Le praticien isolé n'avait pas, comme la célèbre compagnie, souci de sa bonne renommée scientifique et il a donné, sans aucune restriction, carrière à son imagination.

La première partie de son travail reproduit les théories astrologiques de l'époque sur la conjonction des planètes, mais c'est surtout à développer les causes de la subtile contagion que l'auteur s'est attaché. On ne peut se défendre, en lisant ces élucubrations, de songer aux immortelles tirades que Molière met dans la bouche de Sganarelle. Le médecin de Montpellier ne recule devant aucune difficulté, il a réponse à tout, et c'est dans la Géométrie d'Euclide qu'il va puiser ses arguments pour démontrer la contagion par le regard. Il prodigue les conseils et les recettes pour éviter les atteintes du mal, et il attribue au poivre noir et à l'ambre jaune des vertus merveilleuses.

A la suite de ces deux longs documents, mal connus jusqu'ici, se trouvent deux petits opuscules entièrement inédits.

L'un a pour titre : *Tractatus de Epidymia magistri Petri de Amensis* ; il occupe les folios 212, 213 et 214

du manuscrit 11,227. L'auteur y étudie les causes de la peste, l'altération de l'air, l'influence des vents qui apportent dans une contrée saine les miasmes d'une contrée voisine, les moyens de s'en préserver. Il n'a rien ajouté aux rapports précédents qu'il ne fait guère que répéter.

Le folio 215 du même manuscrit est occupé par un court traité, sans nom d'auteur : *Nota de causis epidimie*. La conjonction des trois planètes supérieures, Saturne, Jupiter et Mars, est la cause de tout le mal. Cette étude est consacrée aux moyens de se préserver du fléau, au régime à suivre, etc., prescriptions que le rapport de la Faculté nous a déjà fait connaître.

Guillaume de Machaut s'occupe également de la peste dans un long passage de ses poésies, que M. Michon a publié à la suite de sa thèse. C'est la traduction en langage poétique des idées qui avaient cours à cette époque sur les effets de la corruption et de l'humidité de l'air. L'auteur trace ensuite un tableau saisissant des ravages de l'épidémie et des réjouissances qui en célébrèrent la fin.

Mais ni dans le poème d'Olivier les Hayes, ni dans les écrits médicaux que nous venons d'analyser, on ne trouve une description méthodique de la maladie. On y rencontre cependant à chaque pas les mots « *apostema* », et « *boces* » qui suffisent à caractériser l'affection.

Nous allons chercher dans d'autres ouvrages de

la même époque des indications plus précises.

De nombreux témoignages nous font connaître l'état moral des populations décimées par le fléau.

A la fin des deux manuscrits 2585 et 2588, fonds latin, de la Bibliothèque Nationale, qui contiennent le traité de Richard de Saint-Victor de Paris, est une courte description de la peste en Normandie et en Picardie. Ces textes étant assez curieux, nous croyons devoir les reproduire ici :

On lit à la fin du Traité de maître Richard de Saint-Victor, de Paris (1) :

L'an de grâce mil et CCC XLVIII, environ le Saint-Jacque, entra le grant mortalité en Normandie et y vint parmi Gascogne et Poitou et parmi Bretengne, et s'en vint tout droit en Piquardie, et fu si très horrible que, ès villes ou elle entroit, il mouroit plus des deus pars des gens, et n'osoit le père aler veir son flex, ne le frere se seur et ne trouvoit-on qui vousist garder l'un l'autre, pour che que quant on sentoit l'alaine l'un de l'autre, nul n'en pooit esca-
per ; si que il fu tel eure que on ne pooit trover qui portast les mors enfuir et disoit-on que le monde fenissoit ; et, en chu temps, estoit mestre pieres Rogier pape de Rome et avoit esté archeveque de Roen et l'apela on pape Climent, et Phelippe de Valois estoit Roy de Franche, et Raoul comte de Eu et de Gygnes, sire de Chastiel-Chinon, et Jehan de Mareguy estoit archevesque de Roen.

On lit également à la fin du Livre des Excep-

(1) *Tractatus magistri Ricardi sancti victoris parisiacensis.*
— (Ms. 2588, f. lat. B. N.)

tions de maître Richard, chanoine de Saint-Victor, de Paris (1) :

Mil CCC XLVIII fu gran mortalité partout le monde, si très horrible que tout le monde cuya morir, espe- ciaument en toutes chités et bones villes, car puis que elle estoit entrée en une ville, a paines s'en partoit sans enporter toute la ville ; et a chu temps, estoit mestre pierres Rogier pape et estoit apelé pape Climent, et Philippe de Valois estoit Roy de Franche, et Raoul comte de Eu et de Gygnes, sire de Chastiaux-Chynon, estoit connestable de Franche, et dons Hue de Roen estoit abbé et dons Rogier Carpentier estoit prieur, et Jehen de Maroguy estoit archevesque de Rouen ; et a chu temps fu le mortalité si grande parmi Normendie, que les Picuards se moqueoient des Normans.

Guy de Chauliac, médecin d'Avignon, nous dit aussi : « On mourait sans serviteur ; on était « enseveli sans prêtres ; le père ne visitait point « son fils, ni le fils son père ; la charité était « morte, l'espérance anéantie. »

Pour l'Italie, nous rappellerons seulement le récit que Boccace a placé au début de la première journée du *Decameron*, récit éloquent qui nous raconte les symptômes du mal, avec autant de précision qu'il nous dépeint ses ravages.

Tandisque l'épidémie était l'occasion du joyeux livre de Boccace, elle plongeait dans la désolation

(1) *Liber exceptionum magistri Ricardi canonici sancti victoris parisiacensis.* — (Ms. 2585, f. lat, de la B. N.)

l'âme sensible de son ami Pétrarque. Le 6 avril 1348, la peste enlevait la belle Laure de Noves que le poète aimait d'un amour sans espoir depuis le 6 avril 1327. Cette mort inspira à l'amant désolé la plus touchante et la plus célèbre de ses élégies (*Trionfo della Morte*, c. II.)

Nous trouvons, dans les lettres familières du même auteur, un tableau saisissant des calamités de l'époque. Nous ne pouvons malheureusement donner ici la longue lettre trop peu connue et si digne de l'être à tous égards, que Pétrarque adressa à son frère : *Franciscus Petrarca Socrati suo S. P. D.* (1).

L'Orient eut aussi à subir les dévastations de la peste noire. L'empereur Jean Cantacuzène au L. IV, cap. viii de son histoire d'Andronicus Palæologue (2) a décrit élégamment la peste de Byzance ; son récit s'inspire de Lucrèce, de Thucydide et de Virgile, mais on y retrouve sous les charmes du style, l'accent de vérité d'un témoin oculaire racontant à la postérité les misères dont il a souffert.

Une chose frappe d'abord en comparant la description de l'écrivain de Constantinople avec celles des écrivains de l'Occident. Tandis que ces

(1) *Francisci Petrarcae epistolæ de rebus familiaribus et variis*, L. VIII, Epist. vii. Florence, 1859. T. I, p. 437.

(2) *Johannes Cantacuzenus ex-imperotor. — De rebus gestis ab Andronico Palæologo necnon a se gestis*, libri IV, 1320-1357. (Collect. Migne. — *Patrologie grecque*, T. CLIII et CLIV.)

derniers sont unanimes à reconnaître que la licence des mœurs ne connaît plus de bornes en présence de l'incertitude où l'on était de vivre longtemps, Jean Cantacuzène déclare au contraire que cette peste fut utile à l'amélioration des mœurs et fit cesser bien des scandales : « Bien des gens ramenés par la maladie à la pensée de l'état de leur âme, devinrent meilleurs, non seulement ceux qui succombèrent au milieu de ce fléau, mais tous ceux qui ayant échappé à l'épidémie, gardèrent la vie. Alors, en effet, laissant de côté tous les vices, on s'appliquait à la vertu (1). »

Mais ce que nous recherchons surtout dans Jean Cantacuzène, c'est la description précise des symptômes de la peste : « Chez d'autres malades, le mal s'attaquant non à la tête, mais aux poumons, enflammait bientôt l'estomac et occasionnait des douleurs aiguës à la poitrine, accompagnées de crachements de sang ; la respiration venant des entrailles, répandait au dehors une odeur repoussante.

Sur les bras, à la partie supérieure et inférieure, aux mâchoires même pour beaucoup de malades, et chez quelques-uns sur d'autres parties du corps, des abcès ou ulcères de grandeur

(1) *Multi inde ad sanitatem mentis conversi, meliores evaserunt, non illi modo, qui, ea peste, morte occubuerunt, sed quotquot ea liberati vitam retinuerunt. Tunc enim vitiis omnibus desertis, virtuti studebant.* »

variée se formaient et des exanthèmes noirs apparaissaient.

Dans certains cas, il se formait comme des stigmates noirs sur tout le corps et il se produisait alors de gros abcès aux cuisses et aux bras; quand on les perçait, il en sortait un pus abondant et fétide, et l'expulsion de cette matière pestilentielle ainsi produite, la maladie diminuait... (1) »

Si nous recherchons maintenant quelle est la véritable nature de cette terrible peste de Florence, il sera facile de reconnaître que c'est bien de la vraie peste qu'il s'agit. L'expression si souvent employée par les chroniqueurs « d'épidémie des boces », la description si connue de Boccace, les textes de Cantacuzène, de Guy de Chauliac, de Chalin de Vinaro, etc., ne peuvent laisser aucun doute sur la fréquence des bubons et des charbons (*papulæ nigræ*.) Or, c'est là, comme nous l'avons établi au début, la véritable caractéristique de la peste.

Certains auteurs ont voulu faire de la peste

(1) *Aliis, non in caput, verum in pulmones malum incidens, mox præcordia inflammabat, et dolores acutos circum pectus afferebat et sputa sanguine contacta ejiciebant atque a visceribus spiritus tetrum foras odorem volvebat. In brachiis supra et infra, non paucis item in maxillis et quibusdam in aliis corporis partibus abscessus, sive ulcera, his majora, illis minora exsistebant, et nigrae papulæ enascebantur. Quibusdam velut atra stigmata per totum corpus erumpebant..... Fiebant porro magni abcessus in femoribus aut in brachiis: quibus sectis, multa et fætida sanies effluebat, et morbus, turbante materia sic emissâ, levabatur....* »

noire une maladie sans analogue dans le passé et disparue depuis le quatorzième siècle ; ils ont cherché à la caractériser par les phénomènes pulmonaires, reléguant au second plan l'infection buboneuse et l'apparition des charbons. Malgré la haute autorité de M. le professeur Anglada de Montpellier, (1) nous ne saurions partager cette manière de voir.

Tout en admettant l'identité de la peste noire avec la peste d'Orient, M. Littré (2) voit dans la fréquence des symptômes thoraciques quelque chose de spécial à cette épidémie. Et, en effet, ces accidents, les crachements de sang, la fétidité de l'haleine attirèrent l'attention des contemporains ; nous venons de les voir signalés par Cantacuzène, nous les retrouvons indiqués dans l'ouvrage du plus grand médecin du quatorzième siècle, dans Guy de Chauliac (3) :

« L'épidémie eut deux périodes : la première, d'une durée de deux mois, avec fièvre continue et crachement de sang. Alors les malades mouraient dans les trois jours. La seconde vint après, avec une fièvre également continue, des

(1) Anglada, *Etude sur les maladies éteintes et sur les maladies nouvelles*. Paris, 1860.

(2) Littré *Loc. cit.*, p. 15.

(3) Guy de Chauliac, *Magna Chirurgia*. Tract. I, Doctr. II, c. V, p. 104. — Lugdun. 1585. « Et habuit duos modos. Primus fuit per duos menses cum febre continua et sputo sanguinis. Et isti moriebantur intra tres dies. Secundus fuit per residuum temporis cum febre etiam continua et apostematibus et anthracibus in exterioribus, potissime in axillis et inguinibus... »

abcès et des charbons sur le corps, principalement aux aisselles et à la région inguinale.....»

Ce texte nous semble décisif. Il n'y a, du reste, dans ces manifestations bronchiques dont on a fait tant de bruit, qu'un symptôme commun à presque toutes les grandes épidémies de peste: nous le retrouvons avec les mêmes caractères dans plusieurs épidémies postérieures et jusque dans l'épidémie contemporaine.

En somme, quelque opinion que l'on se fasse des variétés du mal, on ne peut se dispenser de reconnaître dans la peste noire la véritable peste d'Orient.

III

LA PESTE DEPUIS LE XIV^e SIÈCLE

Toute la fin du quatorzième siècle fut désolée par la peste noire : après les ravages de 1348, nous la voyons en 1360, en 1373, en 1382, menacer encore l'Europe terrifiée. Puis le fléau semble épuisé et disparaît quelque temps. Les historiens du quinzième siècle n'en font aucune mention, soit que la peste fut momentanément éteinte, soit plutôt qu'elle ait passé inaperçue grâce à son peu d'extension pendant toute cette période.

Mais, dès le milieu du seizième siècle (1), nous la voyons reparaître sous forme d'épidémies localisées quoique meurtrières, qui s'éteignent sur un point pour s'allumer sur un autre. Pendant toute la durée du dix-septième et du dix-huitième siècle, la peste semble maîtresse de l'Europe ; elle se montre à Londres ou à Paris, avec la même facilité qu'elle se montrait il y a cinquante ans à Constantinople ou au Caire, comme elle se montre aujourd'hui sur les bords de la mer Caspienne. Presque toutes les guerres, les sièges, les années de famine amènent à leur suite une explosion

(1) Chereau (docteur A.) *Les ordonnances faites et publiées à son de trompe par les carrefours de cette ville de Paris pour éviter le dangier de peste, 1531*, précédées d'une *Etude sur les Epidémies parisiennes*. — Paris, 1874, petit in-8° de 148 pages.

du fléau, qui disparaît ensuite rapidement avec les causes qui l'ont fait naître.

Scientifiquement étudiées par des hommes compétents, ces pestes ne sauraient fournir matière aux mêmes recherches que celles dont nous nous sommes occupés jusqu'ici. Nous nous bornerons à signaler rapidement les principales, en ayant soin d'indiquer aussi les sources où nous avons puisé nos renseignements; nous nous attacherons surtout à relever dans les descriptions, les symptômes caractéristiques qui nous ont servi de critérium dans les deux premiers paragraphes de ce travail, et qui nous permettront de classer sous leur vrai nom toutes ces épidémies.

En 1552 et les années suivantes, des épidémies locales sévirent dans les États barbaresques. Le docteur Berbrugger, qui a relevé toutes les manifestations de la peste en Algérie depuis 1552, nous montre des reprises du mal se faisant d'année en année jusqu'en 1819; mais l'épidémie reste toujours confinée. Sans doute la situation était la même à cette époque en Égypte et dans tous ces pays orientaux où la maladie règne aujourd'hui à l'état endémique. Mais nous manquons de données sur ce point et nous ne pouvons que risquer des hypothèses.

En 1555, c'est la peste de Padoue décrite, par B. Landi (1).

(1) *De origine et causa pestis Palavinæ*, ann. 1555. Venise, 1555, in-8°.

Pendant les années 1575 et 1576, le royaume des Deux-Siciles et la ville de Palerme en particulier, furent en proie à la contagion (1).

A la même époque le fléau sévit aussi dans le nord de l'Italie (2).

A Paris, la peste se montre à différentes reprises à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle (1596, 1597, 1606, 1607, 1619) (3).

Pendant qu'elle désole Paris, elle règne aussi en Allemagne et notamment à Hambourg (4).

Puis elle reparaît dans le nord de l'Italie : Florence en 1630 (5), Venise (6), Vérone (7), Milan (8), sont frappées simultanément. Un des plus remarquables épisodes du livre de Manzoni (*Les Fiancés*) est emprunté à l'histoire de cette épidémie.

Ranchin a écrit l'histoire de la peste de Montpellier en 1629-1630.

(1) Ingrassia J. Ph. — *Informatione del Pestifero e contagioso morbo, etc.* Palerme, (1576).

(2) Mercuriali, *De pestilentia in universum, præsertim de Veneta et Patavina.* Venise, 1577, in-4°.

(3) Guillaume Potel, *Discours des maladies épidémiques ou contagieuses advenues à Paris.* Paris, 1623, in-8°.

(4) Roderic de Castro, *Tractatus brevis de natura et causa pestis quæ anno 1596, Hamburgensem civitatem afflixit.* Hambourg, 1597, in-4°.

(5) Rondinelli, *Relatione sul contagio stato in Firenze.* Florence, 1634.

(6) Rota, *De peste Veneta ann. 1630.* Venise, 1634.

(7) Pona, *Il grand contagio di Verona nel 1630.* Vérone, 1727.

(8) Ripamonti, Libri V. *De peste quæ fuit ann. 1630 in urbe Mediolanensi.* Milan, 1641. — Tadini, *Ragguaglio dell'origine et giornali successi della grave peste nel 1629, 1630, 1631.* Milan, 1648, in-4°.

En 1635, c'est la peste de Nimègue ; elle fut observée et décrite par Diemerbroeck (1) et par Van Helmont (2).

Dans leurs écrits, la présence des charbons et des bubons est notée comme le caractère le plus constant de la maladie ; ils signalent même ce symptôme, dont quelques auteurs avaient voulu faire l'apanage exclusif de la peste de 1348, la fétilité de l'haleine, la toux, les crachements de sang.

Naples, Rome, Gênes et le nord de l'Italie (3), le duché de Brunswick en Allemagne (4), voient apparaître l'épidémie en 1656 et 1657.

En 1665, c'est la terrible peste de Londres ; le grand Sydenham (5), qui nous en a laissé la description, ne se montra pas dans cette triste occurrence à la hauteur de sa mission. Il déserta honteusement le poste du danger et on ne saurait trop flétrir cette défaillance chez un homme qui occupe une place si importante dans l'histoire de la science.

En 1707, le fléau dépeuple la Franche-Comté (6) ; puis, prenant une soudaine extension,

(1) Diemerbroeck, *De peste Libri IV.* Arnheim, 1646.

(2) Van Helmont, *Tumulus pestis.* Amsterdam, 1648.

(3) Pierre de Castro, *Pestis Neapolitana, Romana et Genuensis ann. 1656 et 1657.* Vérone, 1657, in-12.

(4) Gieseler, *Observationes medicæ de peste Brusvicensi.* Brunswick, 1663.

(5) Sydenham, *Opera medica Sect. 2, cap. II. Febris pestilentialis et pestis annorum 1665-66.*

(6) La Pellerye, *Traité sur la maladie pestilentielle dépeulant la Franche-Comté en 1707.*

on le voit, les années suivantes, parcourir l'Europe entière.

On trouve dans les *Ephémérides de l'Académie des Curieux de la nature, de l'année 1712* (1), une histoire détaillée de la peste qui ravagea la Silésie et les régions voisines en 1708, ainsi que les observations de Christian de Helwich sur la peste de Rosenberg, en Silésie.

En 1709, c'est l'épidémie de Dantzig décrite par Gottwald et par Stoeckel.

La Pologne, la Russie, la Hongrie, la Livonie, le Danemark, la Suède, la Saxe, l'Autriche et la Transylvanie, sont successivement frappées de 1708 à 1713 ; Vienne, Prague, Ratisbonne, Copenhague perdent le tiers de leur population (2).

Dans toutes ces apparitions de la peste, on retrouve les caractères typiques, les bubons et les charbons ; il n'est pas une seule description qui puisse laisser le moindre doute à ce sujet.

En 1720, la peste est apportée à Marseille par un bâtiment de commerce, et bientôt la populeuse cité est en proie à toutes les horreurs de l'épidémie au souvenir de laquelle se rattachent les noms du chevalier Roze et de Mgr de Belzunce ; Toulon, Aix, la Provence entière furent compris dans la sphère d'action du fléau,

(1) *Academiae Coesareo-Leopoldinae naturæ curiosorum Ephemerides, centuria I et II*; p. 292 et 106 de l'appendice. *Francofurti et Lipsiae*, 1712, 1 vol. in-4°.

(2) Peima de Beintema, *Loimologia, sive etc.* Vienne, 1714. — Werlosching a Perenberg, *Loimologia, seu historia pestis.... Styrie*, 1716.

et comme la métropole virent leurs populations décimées. Nous ne saurions indiquer ici tous les auteurs qui ont écrit sur cette question ; nous citerons seulement Chicoyneau, Astruc, Bertrand, d'Antrechaux, Bœcler, Deidier, etc.

A la même époque la peste régnait dans le duché de Holstein et à Constantinople.

En 1738 et 1739, nous la retrouvons dans l'Ukraine ; de 1717 à 1786, elle sévit en Transylvanie ; en 1743 à Messine ; en 1771, elle s'abat sur la Russie et ruine la moitié de la ville de Moscou (1) ; enfin en 1783 et 1784, elle est signalée en Dalmatie (2).

A partir de ce moment, l'Europe occidentale et l'Europe centrale se trouvent délivrées de ses redoutables étreintes : le mal recule vers l'Orient. Cependant Naples en 1815, la Bohème en 1825 virent régner une épidémie de courte durée, et dont le caractère pestilentiel n'est pas nettement établi.

A mesure que le Levant est mieux connu et que des relations plus fréquentes s'établissent avec l'Europe, les épidémies qui le désolent sont mieux étudiées et les renseignements abondent. Valli étudie la peste de 1784 à Smyrne ;

(1) Voir les ouvrages de Saimolowitz, de Mertens, Gustave Orreus, etc.

(2) Bajamonti, *Storia della peste che regno in Dalmazia*. Venise, 1786.

Russell, les épidémies d'Alep en 1760-62 (1).

Le fléau règne en Syrie jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, et, en 1798, les troupes françaises sont accablées devant Saint-Jean d'Acre par ce terrible ennemi.

A partir de ce moment l'étude de la peste entre dans la période de l'observation scientifique : les magnifiques travaux de Desgenettes et de Larrey marquent une ère nouvelle dans l'étude des maladies contagieuses.

Les Anglais, qui nous succéderent dans la domination de l'Egypte, furent aux prises avec le même fléau : Wilson et Mac-Gregor ont raconté les ravages de la peste dans l'armée d'occupation.

La maladie se montre à Bucarest en 1813, à Malte, à Corfou, à Tunis en 1820. En 1828, l'armée russe qui occupe les provinces moldo-valaques est frappée du même mal, qui se développe ensuite à Odessa à la suite de l'évacuation des malades de l'armée du Danube sur les hôpitaux de cette ville. Ici, comme dans les autres épidémies que nous venons d'énumérer, la présence des bubons et des charbons est formellement constatée ; les rapports officiels des médecins russes ne nous permettent pas de mettre en doute la véritable nature de la maladie, malgré les

(1) Il deviendrait trop long de citer tous les ouvrages à consulter ; nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur à la Bibliographie qui suit l'art. *Peste* du Dictionnaire de Médecine en 30 volumes, Paris, 1841, bibliographie très complète et à laquelle nous avons fait de nombreux emprunts.

euphémismes bureaucratiques qui déguisent son vrai nom. Le Dr Binx fait les mêmes constatations dans le cours de l'affection qui sévit en même temps à Andrinople.

La Grèce, luttant pour sa liberté, fut aussi en proie à la peste ; elle ravagea la Morée en 1827 et 1828, et l'expédition française paya un lourd tribut à l'épidémie. La savante relation publiée en 1836 par le Dr Gosse ne permet pas de douter un instant du caractère éminemment pestilentiel de la maladie : les bubons et les charbons se rencontrent chez presque tous les individus atteints.

Enfin en 1835, nous assistons à la dernière grande épidémie : pendant dix ans (1835-1845) la Syrie et l'Egypte furent décimées par la peste ; même Constantinople ne fut pas épargné. C'est cette épidémie qui a donné lieu aux plus récents travaux sur la matière. L'Europe savante s'intéressa vivement à cette calamité qui rappelait, en plein dix-neuvième siècle, les misères de la peste du Moyen-Age. Des commissions scientifiques allèrent sur place étudier la maladie et les moyens de la combattre ; des mémoires nombreux furent publiés ; mais le plus remarquable monument de ce triste épisode de l'histoire contemporaine est certainement le rapport fait par M. Prus à l'Académie de Médecine de Paris. Ce rapport, avec les nombreuses pièces qui y sont annexées, et la discussion à laquelle il donna lieu au sein de la célèbre société, forme le plus beau traité didactique de la peste qu'on puisse désirer.

Des controverses sans fin s'engagèrent à cette époque sur la contagiosité ou la non-contagiosité, sur l'efficacité ou l'inutilité des quarantaines; nous n'avons point à examiner ici ce côté éminemment pratique de la question. Mais, ce que nous devons noter, c'est l'accord de tous les observateurs sur le caractère de la maladie, c'est l'unanimité avec laquelle tous signalent la présence des bubons et des charbons, et donnent à ce signe la haute valeur caractéristique que nous avons revendiquée pour lui dans tout le cours de ce travail.

A partir de l'épidémie égyptienne, il semble que la peste, chassée par la civilisation de ses derniers retranchements, a disparu de la face du globe; on dirait qu'elle a cédé la place à une maladie tout aussi meurtrière, et dont la première apparition, en 1832, frappa le monde de stupeur, le choléra-morbus.

Cependant les investigations des commissions sanitaires permirent de constater encore des épidémies limitées, qui en d'autres temps auraient certainement passé inaperçues. En 1858, dans la régence de Tripoli, c'est la peste de Benghazi, caractérisée toujours par les bubons et les tâches noires; en 1863, l'épidémie de Markin en Perse, présente les mêmes caractères; en 1867, le Dr Tholozan décrivait la peste d'Hindieh en Mésopotamie; et en 1870 la même épidémie sévissait dans le Kurdistan. Ces apparitions

tions successives du fléau dont il est facile de saisir la relation avec l'épidémie d'Astrakan de 1878, ont été très bien étudiées par M. le Dr Proust dans son *Essai d'hygiène internationale*. Avec la compétence et l'autorité que lui donne sa haute position scientifique, M. Proust reconnaît dans toutes ces manifestations la véritable peste à bubons, la peste inguinale, la « *pestis inguinaria* » du Moyen-Age.

Les classificateurs à outrance, abusant des formes si diverses que la peste, comme toute autre maladie, affecte suivant les individus, ont essayé de créer des variétés et des genres. Quel que soit le mérite scientifique d'une pareille tentative, l'entité morbide n'en reste pas moins entière, et la peste à bubons une maladie bien nettement définie. Aussi M. Proust, rappelant que l'épidémie de Pali, sur l'Euphrate, en 1836, fut remarquable par la prédominance de ces accidents pulmonaires déjà signalés dans la peste de Florence, écrit-il ces lignes que nous sommes heureux de pouvoir citer à l'appui de notre argumentation : « Sans doute, les lésions pulmonaires lui donnent « un cachet spécial ; nous croyons cependant qu'il « y a entre ces affections plus de parenté que de « différence (1). »

Depuis 1870, il ne s'est pas passé d'année sans que les rapports des médecins sanitaires, ou les

(1) Dr Proust, *Essai d'hygiène internationale*, p. 94.

communications du Dr Tholozan (1) n'ont signalé l'existence en Perse, en Arménie, sur les bords de la mer Caspienne, de cas de peste bien caractérisés, quelquefois assez nombreux pour constituer des épidémies rudimentaires. Mais ces avertissements avaient laissé l'Europe inattentive et il semblait que la peste fut à jamais oubliée. Tout à coup on passe de la sécurité la plus profonde à la terreur la plus exagérée : la peste avait éclaté en Russie et dépeuplait les environs d'Astrakan. Nous n'avons pas à refaire ici cette histoire d'hier que tout le monde a présente à l'esprit.

Cependant il est bon de rappeler d'après les revues et journaux du moment, quelques indications assez précises et qui vont nous permettre de ranger la peste d'Astrakan à la suite de toutes celles que nous avons étudiées.

D'après le rapport d'un des premiers médecins russes envoyés sur le théâtre de la maladie, « le fléau qui a anéanti, en 1879, la bourgade de Velianka est indubitablement la peste noire. »

« La réunion des médecins étrangers qui a eu lieu hier à Velianka sous la présidence du professeur Eichwald a dressé un compte-rendu qui constate, suivant les déclarations des docteurs Hirsch, Kabiadis, Biaziadezki, Petiesko et Eichwald, que l'épidémie, observée dans le gouver-

(1) Dr Tholozan, Communication à l'Académie des Sciences, le 12 septembre 1887, à l'Académie de médecine, le 14 septembre 1887.

nement d'Astrakan depuis le milieu du mois d'octobre 1878 jusqu'à la fin janvier 1879, était une épidémie pestilentielle portant le caractère de ce qu'on appelle la peste bubonique du Levant. — » (Télégramme du général Loris Mélikoff, Astrakan, 7 mars 1879.)

On lit dans le *Journal officiel* du 22 janvier 1879 sous la rubrique : Correspondance de Saint-Pétersbourg :

« Le Dr Krassowski a constaté que les personnes atteintes de cette maladie sont tout d'abord prises de grand maux de tête accompagnés d'une extrême lassitude, avec un vif sentiment d'angoisse, de bourdonnements dans les oreilles et de violents maux d'estomac. Cette phase prodromique est fort courte ; les glandes sous-axillaires ne tardent pas à s'engorger et une fièvre brûlante vient attirer l'attention du médecin. Le mal a une issue mortelle régulièrement dans les vingt-quatre heures qui suivent et par exception se prolonge trois ou quatre jours avant d'entraîner la mort. Les derniers symptômes sont des frissons dans tous les membres, des spasmes, le délire et un rapide affaissement. »

Enfin le rapport du Dr Dappner, médecin en chef des troupes cosaques d'Astrakan, qui est le premier document publié sur cette épidémie, constate de la façon la plus catégorique les bubons, les pétéchies et même ces fameux symptômes pulmonaires que nous avons déjà

signalés dans quelques épidémies antérieures.

Ces preuves nous suffisent, malgré les réticences bien naturelles de l'administration russe au début de l'épidémie, pour affirmer hautement que l'épidémie d'Astrakan est identique comme nature à la terrible peste de Florence ; et nous nous appuyons d'ailleurs sur les rapports de la Commission internationale qui viennent corroborer notre opinion.

CONCLUSION

Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur l'ensemble de ce travail, nous voyons qu'une maladie, nettement caractérisée par deux symptômes, les bubons et les charbons, et connue de tous sous le nom de peste, quelles que soient les épithètes qui l'accompagnent, régnait déjà en Egypte et en Lybie dès le commencement de l'ère chrétienne. Au sixième et au quatorzième siècles, elle a eu, sous le nom de peste Justinienne et de peste noire, des recrudescences terribles, qui, à chaque fois, ont semblé sur le point d'anéantir l'humanité. Cette même maladie, on l'a vue parcourir l'Europe dans tous les sens pendant le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècles, mais reculer peu à peu vers l'Orient ; elle n'en est pas sortie depuis le commencement de ce siècle, et aujourd'hui resserrée sur une zone étroite dans la dépression caspienne, elle semble s'éteindre sur place, menaçant encore le monde de ses retours imprévus.

En somme, nous voyons le fléau reculer sans cesse devant la civilisation : fréquent et terrible

aux époques de misère et de convulsions sociales, comme le Moyen-Age, il devient plus rare et plus restreint dans son évolution, à mesure que le bien-être et l'hygiène se répandent au sein des populations pacifiées.

L'Europe du dix-neuvième siècle ne saurait offrir un terrain favorable à la propagation active et meurtrière de la peste; et l'épidémie d'Astrakan de 1878, importée dans nos pays n'eut certainement pris aucune extension : le terrain ne s'y prêtait pas.

Le fléau ne saurait naître et prospérer aujourd'hui qu'au sein de populations sales et misérables; s'il s'étend, ce ne peut être qu'à la faveur d'une guerre, d'une de ces calamités publiques qui font reculer un moment la civilisation.

On est donc autorisé à prédire la complète disparition de la peste : la marche progressive de l'humanité doit fatallement amener ce résultat.

La diffusion de l'instruction, la généralisation du bien-être, la paix universelle feront s'évanouir pour jamais ce sombre fantôme des temps de barbarie ; l'histoire du passé nous garantit les promesses de l'avenir.

CONSULTATION
DE LA
FACULTÉ DE MÉDECINE
DE PARIS

(Ms. 11,227, Fonds latin, Biblioth. Nat.)

INCIPIT COMPENDIUM DE EPIDIMIA PER COLLEGIUM
FACULTATIS MEDICORUM PARISIUS ORDINATUM

Visis effectibus quorum causa latet etiam ingeniosissimos intellectus, mens humana in admirationem deducitur. et cum ei insit apprehensionis boni verique innata cupido, unde omnia bonum appetunt et scire desiderant, ut secundum philosophum appareret evidenter. Denique post hujus admirationem, anima prudens, tam ordinato appetitui non resistens, sed de sui perfectione sollicita, effectuum mirabilium causas reperire totis conatibus elaborat; sic enim plures modernos sapientes astrologos et medicos circa causas epidimie ab anno domini MCCCXLV currentis adivimus fecisse. Verum, quia ex ipsorum declaratione adhuc plurima dubitationis materia exsurgebat, idcirco nos omnes et singuli Magistri de Collegio Facultatis medicorum Parisius, ad

CONSULTATION SUR L'ÉPIDÉMIE

FAITE PAR LE COLLÈGE

DE LA

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

A la vue des effets dont la cause échappe à la perspicacité des meilleures intelligences, l'esprit humain tombe dans l'étonnement. Il y a en lui un besoin inné de poursuivre le bien et le vrai; tout être aime le bien et désire savoir, comme le philosophe nous le démontre clairement. A la suite de cet étonnement, un esprit sage ne résiste pas à son attrait naturel, mais, avide de son perfectionnement, il emploie tous ses efforts à rechercher les causes des effets merveilleux; c'est ce qu'ont fait, de nos jours, comme nous l'apprenons, plusieurs savants astrologues et médecins, au sujet de la cause de l'épidémie qui sévit dès l'an 1345 de notre ère. Mais, comme leur déclaration laissait encore ample matière à discussion, nous tous et chacun de nous, maîtres du collège de la Faculté de médecine de Paris, conformé-

mandatum Illustrissimi Principis et domini nostri serenissimi domini Philippi, Francorum Regis, incitati, utilitati etiam publice intendere cupientes, causas epidimie universales et remotas, particulares et propinquas, nec non et salubriora remedia, quantum ipsius rei natura humano intellectui se subjicit, clarissimorum phi'osophorum antiquorum dictis, ac etiam modernorum sapientum, tam astronomorum quam medicorum, certioribus sententiis utentes, Deo nobis ministrante, proposumus sub brevi compendio declarare.

Etsi non omnia, ut vellemus, elucidare possimus, cum de eis certa ratio et omnino perfecta cognitio inveniri non possit, ut innuit Plinius, libro II, cap. xxxix, sic dicens : « Tempestatumque quasdam fortuitas, quasdam vero statutas et certas esse causas, aut adhuc rationis incomperto manifestum est, » nihilominus tamen ad deficiencium supplementum, per hec que dicentur, viam habere poterit quilibet sedulus perscrutator.

Hujusmodi autem Compendii duas summas ponemus, in quarum prima de causis hujus pestilentie, unde provenerit, inquiremus. In seunda, remedia preservantia, et aliqua curativa subjungemus.

ment aux ordres de notre très illustre prince et de notre sérénissime seigneur et maître Philippe, roi de France, et désireux également de pourvoir au bien public, nous avons résolu de faire un court exposé des causes de l'épidémie, causes générales et éloignées, particulières et prochaines, ainsi que des remèdes les plus efficaces, autant qu'il est permis à l'esprit humain de connaître la nature de cette maladie ; nous appuyant pour cela sur les paroles des plus illustres philosophes de l'antiquité, ainsi que sur les opinions plus certaines des savants modernes, astronomes ou médecins, et comptant aussi sur l'aide de Dieu.

Quoiqu'il ne nous soit pas donné, comme nous le voudrions, d'éclaircir toutes les difficultés, car elles sont de celles dont on ne peut découvrir ni la raison certaine, ni une connaissance absolument complète, comme l'indique Pline au livre II, chapitre xxxix, où il dit : « Il est évident que parmi les causes des saisons, les unes sont fixes, les autres fortuites ou du moins régies par des lois encore ignorées, » néanmoins, ce que nous allons dire ici facilitera la voie à tout investigateur attentif, pour suppléer à ce qui lui manque.

Nous divisons cette consultation en deux parties. Dans la première, nous recherchons les causes de cette épidémie, et d'où elle provient. Dans la seconde, nous indiquons les remèdes préservatifs et quelques remèdes curatifs.

Prime summe erunt tria capitula.

Nam ista epidimia a duplii provenit causa, quarum una est remota, que superior est et celestis; alia vero propinqua, que inferior est et terrestris: a prima dependent causaliter et effective. Primum igitur capitulum erit de causa prima. Secundum erit de secunda. Tertium de prognosticatione et signis, quod erit annexum utriusque.

Summe secunde erunt duo tractatus:

Primus erit de remediis preservativis per dietam.

Secundus de remediis curativis et preservativis per medicinalia.

Tractatus primi erunt quatuor capitula.

Capitulum primum erit de electione aeris et ipsius rectificatione.

Capitulum secundum erit de exercitio et balneo.

Tertium de cibis et potibus.

Quartum de sompno et vigilia, inanitione et repletione et accidentibus anime.

Tractatus secundi erunt tria capitula:

Capitulum primum erit de remediis universibus.

Capitulum secundum de remediis particularibus et appropriatis.

Capitulum tertium erit de antidotis.

La première partie comprend trois chapitres. Car cette épidémie provient d'une double cause : l'une éloignée, qui est supérieure et céleste ; l'autre prochaine, qui est inférieure et terrestre. Cette seconde cause dépend de la première et pour la source et pour l'effet. D'où le premier chapitre traite de la première cause ; le second de la deuxième ; le troisième du pronostic et des symptômes et complète ainsi les deux premiers chapitres.

La seconde partie renferme deux traités :

Le premier est consacré aux remèdes préservatifs à l'aide du régime.

Le second aux remèdes curatifs et préservatifs, au moyen des médicaments.

Dans le premier traité, il y a quatre chapitres.

Le premier, sur le choix de l'air et sa purification.

Le second, sur l'exercice et le bain.

Le troisième, sur les aliments et les boissons.

Le quatrième, sur le sommeil et la veille, l'inaction et la réplétion, et sur les accidents de l'âme.

Dans le deuxième traité, il y a trois chapitres :

Le premier, sur les remèdes généraux.

Le second, sur les remèdes particuliers et spéciaux.

Le troisième, sur les antidotes.

C A P I T U L U M P R I M U M

S U M M E P R I M E

D E C A U S A U N I V E R S A L I E T R E M O T A

Dicamus igitur quod remota causa et prima istius pestilentie fuit et est aliqua constellatio celestis. Anno namque domini mcccxlvi fuit maxima conjunctio trium planetarum superiorum, scilicet xx^a die mensis martii, in aquario, prima hora post meridiem : que quidem conjunctio, cum aliquibus conjunctionibus et eclipsibus prioris corruptionis pernecabilis ipsius aeris nos circumdantis causa existens, mortalitatem et famem nec non et alia multa signat, de quibus, quia ad nostrum non spectat propositum, nunc tacemus. Quod autem ita sit testatur Aristoteles, libro suo de causis proprietatum elementorum, circa medium, dicens quod : mortalitas gentium et regna vacua flunt apud conjunctionem stellarum duarum, Saturni scilicet et Jovis ; propter permutationem duarum ipsarum de triplicitate ad triplicitatem, accidentia accidentia magna ; et hoc est inventum apud antiquos philosophos.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

DE LA CAUSE GÉNÉRALE ET ÉLOIGNÉE

Disons d'abord que la cause éloignée et première de cette peste a été et est encore quelque constellation céleste. Car, en l'an du Seigneur 1345, il y eut une importante conjonction de trois planètes supérieures, dans le signe du Verseau, le 20^e jour du mois de mars, à une heure de l'après-midi. Cette conjonction, ainsi que d'autres conjonctions et éclipses qui furent précédemment la cause réelle de la corruption meurtrière de l'air qui nous environne, présage la mortalité et la famine, ainsi que bien d'autres fléaux que nous passerons maintenant sous silence, comme n'ayant point de rapport avec notre sujet. Qu'il en soit ainsi, c'est ce que nous enseigne Aristote dans son livre sur les causes des propriétés des éléments, vers le milieu, où il dit: que la mortalité des nations et la dépopulation des royaumes proviennent de la conjonction de deux astres, à savoir de Saturne et de Jupiter, à cause du changement de ces deux étoiles, de triplicité à triplicité: d'où résultent des accidents graves, comme cela est démontré chez les anciens philosophes.

Et Albertus de Colonia, libro suo de causis proprietatis elementorum, tractatu 2°, cap. 1, dicit quod conjunctio duarum stellarum, scilicet Martis et Jovis, inducunt magnam pestilentiam in aere, et potissime quando in signo calido et humido, sicut tunc fuit, conjunguntur. Nam, Jupiter, planeta calidus et humidus, a terra et aqua vapes malos elevavit.

Mars vero, cumque sit intemperate calidus et siccus, vapes elevatos ignivit.

Idcirco per aerem multiplicita fuerunt fulgura, scintillationes, pestiferi vapes et ignes, presertim quia Mars, planeta malivolus, coleram generans atque guerras, a sexta die octobris, anni **XLVII**, usque in finem Maii anni presentis, fuit in Leone una cum capite Draconis; que omnia, quia sunt calida, multos vapes attraxerunt, et ob hoc hyemps non fuit frigida, ut deberet. Mars etiam, quia fuit retrogradus, plures a terra et aqua vapes attraxit qui aeri commixti ipsius substantiam corrumpunt: et etiam quia Jovem aspexit, aspectu malo: scilicet 4°: ideo dispositionem seu qualitatem malam in ipso anime nostre inimicam et repugnantem causaverunt. Exinde generati sunt venti validi, quia, secundum Albertum, libro quarto meteororum, Jupiter habet a

Albert de Cologne, dans son livre sur les causes de la propriété des éléments, (traité 2^e, chap. 1), dit aussi que la conjonction de deux étoiles, à savoir, de Mars et de Jupiter, amène une grande pestilence dans l'air, surtout quand la conjonction de ces astres se fait dans un signe chaud et humide, comme cela eut lieu alors. Car Jupiter, une planète chaude et humide, souleva, de la terre et de la mer, les mauvaises vapeurs.

Quant à Mars, qui est excessivement chaud et sec, il embrasa ces vapeurs élevées dans l'air.

Voilà pourquoi l'air se remplit d'éclairs, de lueurs, de vapeurs pestilentielles et de feux, surtout, parce que Mars, planète malfaisante, qui engendre la maladie et la guerre, depuis le 6^e jour d'octobre de l'an 47, jusqu'à la fin de mai de la présente année, se rencontra dans le signe du Lion avec la tête du Dragon ; tous ces astres, qui sont chauds, attirèrent une grande quantité de vapeurs, de sorte que l'hiver ne fut pas froid comme il aurait dû l'être. De son côté, Mars, par son mouvement rétrogade, attira de la terre et des eaux une certaine quantité de vapeurs qui, mêlées à l'air, corrompent sa nature ; et comme il se tourna vers Jupiter à l'aspect malfaisant, il en résulta, en quatrième lieu, que ces vapeurs engendrèrent une mauvaise disposition ou qualité ennemie et contraire en elle-même à la vie humaine. De là, s'élèvèrent des vents violents, car, d'après Albert, au livre

proprietate sua elevare materiam ventorum fortium qui, ut plurimum meridionales existentes, caliditatem et humiditatem superfluas in istis inferioribus induxerunt. Humiditas tamen in nostra regione caliditatem superavit.

Et hec de causa universalis et remota, quoad presens, sufficient.

CAPITULUM SECUNDUM

SUMME PRIME

DE CAUSA PARTICULARI ET PROPINQUA

Quamvis pestilentiales egritudines a corruptione aque et ciborum, sicut accidit tempore famis et sterilitatis, ab aeris tamen corruptione egritudines hujusmodi procedentes periculosiores esse censemus: aer enim malus nocibilior est cibis et potibus, eo quod velociter penetrat ad cor et pulmonem cum sui malitia: credimus autem presentem epidimiam sive pestem ab aere corrupto in sui substantia, et non solum in qualitatibus alterato, immediate provenire. Quod sic intelligi volunt, aer enim dum natura sui purus et clarus existens, non putrefit nec corrumpitur, nisi propter aliquid, quod ei de vaporibus malis admiscetur.

quatrième des météores, Jupiter a la propriété de donner naissance aux vents puissants, qui, étant habituellement des vents du midi, produisirent, dans nos contrées plus basses, un excès de chaleur et d'humidité. Toutefois, dans notre région, l'humidité l'emporta sur la chaleur.

N'insistons pas davantage, quant à présent, sur cette cause générale et éloignée.

CHAPITRE DEUXIÈME

DE LA CAUSE PARTICULIÈRE ET PROCHAINE

Quoique les maladies pestilentielles proviennent de la corruption de l'eau et des aliments, comme il arrive en temps de famine et de stérilité, nous croyons cependant que ces maladies sont plus dangereuses quand elles sont engendrées par la corruption de l'air. Le mauvais air, en effet, est plus pernicieux que les aliments et les boissons, parce qu'il pénètre plus rapidement, avec sa malignité, jusqu'au cœur et au poumon. Or, nous croyons que l'épidémie ou peste actuelle, provient directement de l'air corrompu dans sa substance essentielle et non point seulement dans ses qualités ; c'est-à-dire que l'air, qui de sa nature est pur et clair, ne se gâte et ne se corrompt que lorsqu'il en vient, par quelque cause, à se mélanger avec de mauvaises vapeurs.

Quia igitur multi vapores corrupti a tempore predictarum conjunctionum a terra et aqua ipsarum virtute fuerunt elevati et in ipso aere sparsi, multique in aere, ex frequenti flatu ventorum meridionalium grossorum et turbidorum, propter extraneos vapores humidos, quos secum deferunt vel detulerunt, ipsum aerem in sui substantia corripuerunt : qui quidem aer sic corruptus necessario penetrans ad cor, conflatu attractus, corrumpit substantiam spiritus que est in ipso, et putrefacit quod circumdat ipsum de humiditate ; unde causatur caliditas, egressa a natura, corrumpens principium vite. Et hec est causa immediata epidimie nunc currentis.

Insuper, isti venti meridionales in tantum apud nos multiplicati, potuerunt vel possent forsitan in futurum suo impetu vapores malos, putridos et venenosos aliunde ad nos transducere vel transduxisse : ut puta a palludibus, lacubus, profundis vallibus, nec non et mortuis corporibus non sepultis nec combustis, quod necabilius est vel erit, et sic causa epidimie fore posset; et fortasse hujusmodi corruptio potuit vel poterit evenire, una cum causis aliis, propter putrefactiones in interioribus coartatas que quando motum terre inducunt, et de facto nuper induxe-

Or, d'abondantes vapeurs corrompues s'élevèrent de la terre et des eaux, au temps des conjonctions susdites et par leur force même se répandirent dans l'air; beaucoup s'y multiplièrent, sous l'influence des vents épais et violents soufflant fréquemment du midi, et, à cause des vapeurs humides étrangères que ces vents entraînent ou entraînèrent avec eux, elles pénétrèrent la substance intime de l'air. Cet air même ainsi corrompu, entraîné par la respiration, pénètre nécessairement au cœur; il corrompt la nature du souffle vital qui est dans cet organe, et gâte les parties environnantes par suite de l'humidité, cause de la chaleur, qui s'échappe de la nature, et corrompt ainsi le principe même de la vie. Telle est la cause immédiate de l'épidémie qui sévit en ce moment.

En outre, ces vents méridionaux qui furent si fréquents parmi nous, ont pu ou pourraient peut-être dans l'avenir transporter ou avoir transporté jusqu'à nous, dans leur impétuosité, les mauvaises vapeurs, empestées et empoisonnées, d'autres contrées, comme des marais, des lacs, des vallées profondes, ainsi que des cadavres non ensevelis et non brûlés, ce qui est ou sera plus meurtrier encore; telle pourrait être la cause de l'épidémie. Peut-être aussi cette corruption a pu ou pourra provenir, en dehors des autres causes, des décompositions amoncelées dans les couches inférieures du sol, ce qui amène parfois

runt; et sic nocere faciunt et fecerunt, aerem et aquam putrefaciendo. Quorum omnium constellations predicte cause universales et remote fuisse poterunt.

CAPITULUM TERCIUM

DE PROGNOSTICATIONE ET SIGNIS

Mutationes temporum maxime generant morbos; antiqui enim sunt concordes et maxime Ypocras; quod si in quatuor anni temporibus aer corrumpatur, vel tempora suam consistentiam non servaverint in illo anno, generantur pestilentie et mortales passiones.

Quia igitur per experientiam didicimus quod jamdudum tempora temporaliter se non reddiderunt: fuit namque hyems preterita minus frigida quam deberet, et multum pluviosa: ver ventosum et in fine pluviosum; estas etiam longe minus calida quam deberet, et magis humida, in diebus suis et horis multum inequalis, et aer sepe perturbatus, postmodum clarificatus; apparitio future pluvie absque hoc quod plueret: autump-

des tremblements de terre, comme, de fait, il s'en est produit récemment. C'est ainsi qu'en corrompant l'air et l'eau, elles rendirent et rendent encore ces éléments dangereux. Les constellations susdites peuvent donc être les causes universelles et éloignées de tous ces fléaux.

CHAPITRE TROISIÈME

DU PRONOSTIC ET DES SYMPTÔMES

Les changements de saisons sont très souvent une cause de maladies. Les anciens en effet, et principalement Hippocrate, sont unanimes sur ce point ; si l'air est corrompu pendant les quatre saisons de l'année, ou si les saisons ne gardent pas, cette année-là, leur consistance, il s'engendre des pestes et des maladies mortelles.

Or, nous savons par expérience que, depuis longtemps, les saisons ne se sont point faites en leur temps ; l'hiver passé fut moins rigoureux qu'il n'aurait dû l'être, et fort pluvieux ; le printemps fut marqué par des vents nombreux, et des pluies sur la fin ; l'été fut beaucoup moins chaud que d'ordinaire et plus humide ; les jours et les heures amenant de fortes variations de température, l'air fut souvent troublé et bientôt après éclairci ; il y eut des annonces de pluie

nus etiam multum pluviosus et nubilosus ; unde totus iste annus apud nos vel plura ejus tempora sunt et fuerunt calida et humida.

Et ideo aer est pestilentialis : aer autem calidus et humidus non in temporibus anni, sed in tempore pestilentie. Quare pestilentiam hic futuram quoniam est ex radice inferiori, maxime quia obedit male impressioni celesti, possumus universaliter formidare ; presertim quia conjunctio predicta fuit in signo occidentali. Idcirco si futura hyemps fuerit pluviosa multum, et minus debito frigida, epidimiam circa hyemis finem, vel in tempore veris, timemus fore venturam. Quod si fuerit longa, erit et periculosa.

Quando enim mutatio est in uno tempore, minus durare consuevit. Quando vero in pluribus temporibus, prout fuit, sicut lucide patuit, longior et periculosior rationabiliter esse debet, nisi tamen in contrarium qualitates futuri temporis permutentur. Unde si hyemps esset borealis, vel frigida et sicca, forte posset hujusmodi pestilentia retardari, quia vero diximus futuram pestilentiam fore valde periculosam, nolumus intelligere quod sit adeo periculosa sicut fuit in partibus meridionalibus vel orientalibus. Constel-

prochaine non suivies d'effet ; l'automne aussi fut très pluvieux et nuageux ; de sorte que toute cette année, au moins dans son ensemble, fut chaude et humide.

Voilà pourquoi l'air est pestilentiel ; la chaleur et l'humidité de l'air ne sont pas celles des saisons de l'année, mais des temps d'épidémie. De sorte que nous pouvons généralement redouter les suites de cette peste parce qu'elle est d'une origine inférieure, et surtout parce qu'elle provient d'une mauvaise influence des astres, d'autant plus que la conjonction susdite eut lieu dans un signe occidental. En conséquence, si l'hiver prochain est très pluvieux et moins froid qu'il ne le faudrait, nous craignons que l'épidémie ne se produise vers la fin de l'hiver, ou dans le courant du printemps. S'il est long, l'épidémie sera aussi redoutable.

D'ordinaire en effet, quand une seule saison est bouleversée, l'épidémie a moins de durée. Mais quand ce sont toutes les saisons, comme il est clair que cela eut lieu récemment, l'épidémie doit logiquement être plus longue et plus terrible, à moins toutefois que les saisons nouvelles ne se présentent sous un aspect tout opposé. De là, si l'hiver était boréal, c'est-à dire froid et sec, cette épidémie pourrait peut-être être retardée. Quand nous disons que cette peste doit être fort dangereuse, nous ne voulons pas entendre par là qu'elle exercera ses ravages au même degré que

lationes enim et alie cause prædicte partes illas magis quam nostras aspexerunt; ista tamen cum indiciis astrologorum, secundum dictum Ptholomei, inter necessarium et possibile sunt repnenda. Amplius, quia vise fuerunt exalationes et inflammations quam plurime, veluti Draco et sidera volantia.

Color etiam celi ictericus et aer subrubeus propter fumos adustos frequentius solito apparuerunt; fulgura etiam et coruscationes incense multe et frequentes; tonitrua etiam magna et venti adeo impetuosi et validi, ut pluvie multum terrenum commoverent, a partibus meridionalibus venientes qui omnibus aliis deteriores existunt, cite putrescendi corpora magis disponentes; presertim terre motus fortes; et multitudo piscium, bestialium et aliorum mortuorum in littore maris necnon in pluribus partibus; pulvere arbore cooperte; quidam etiam se vidisse fatentur ranarum et reptilium multitudinem ex putrefactione generatorum.

Que omnia magnam in aere et terra corruptiōnem precedere videntur. Hec autem omnia multi sapientes quorum digna existit memoria,

dans les contrées méridionales et orientales. C'est en effet de ce côté, plus que du nôtre, que se tournèrent les constellations et autres causes susdites. Toutefois ces signes, comme ceux des astronomes, doivent être placés, d'après Ptolémée, entre l'absolu et le possible. De plus, on vit, plus que jamais, des exhalaisons et des embrasements, tels que ceux du Dragon et des étoiles volantes.

Plus fréquemment aussi que de coutume, le ciel prit une teinte jaune, et l'air une couleur rougeâtre, par suite de l'embrasement des vapeurs ; on remarqua de nombreux et fréquents éclairs, et des lueurs enflammées ; de grands coups de tonnerre et des vents tellement puissants et violents que les pluies ébranlèrent une grande partie du sol ; elles venaient des contrées du midi qui sont les plus mauvaises entre toutes, et disposèrent ainsi les corps à une rapide putréfaction. Ajoutons surtout de forts tremblements de terre et une multitude de poissons, de bêtes et d'autres animaux dont les corps couvrirent le littoral de la mer et d'autres régions ; et les arbres couverts de poussière ; il est même des témoins qui racontent avoir vu une grande quantité de grenouilles et de reptiles sortir de cette pourriture.

Tous ces phénomènes semblent annoncer une grande corruption dans l'air et sur la terre. Or, beaucoup d'hommes sages, dont le nom est digne

certis experimentis inquirentes, predixerunt.

Nimirum igitur in epidimiam evenire futuris temporibus timeamus. Sed hic est advertendum quod per hec que diximus, non intendimus excludere egritudines que secundum presentis anni constitutionem, juxta sententiam afforismorum Ypocratis, sunt venture. Annus enim multorum vaporum et plurime humiditatis est plurimorum morborum.

Rursus quoque causa generationis egritudinum est passivi corporis preparatio. Unde nulla causa est nata agere sine patientis aptitudine. Diligenter est advertendum quod, licet propter necessitatem respirationis omnes periculum incident aliquarum aeris corrupti, non tamen omnes de aeris corruptione infirmantur, sed plures qui ad hec scilicet fuerunt preparati: qui vero infirmantur non evadunt, nisi paucissimi. Corpora autem magis preparata ad hec sive ad hujus pestifere impressionis susceptionem, sunt corpora calida et humida, eo quod putridini sunt magis apta.

Corpora etiam malis humoribus repleta et opilata, quorum superfluitates non consumuntur

de mémoire, ont prédit tout cela, en s'appuyant sur des preuves certaines.

Il n'est donc point étonnant que nous redoutions l'épidémie pour l'avenir ; mais ici, il faut bien remarquer que, par ce qui précède, nous n'entendons pas exclure les maladies qui doivent arriver suivant la nature de cette présente année, d'après la sentence des aphorismes d'Hippocrate. Car une année de vapeurs abondantes et d'une excessive humidité, est aussi une année de maladies nombreuses.

Et en outre, la cause de cette production des maladies se trouve dans les dispositions impressionnables du corps. Une cause quelconque ne produit point ses effets sur un sujet, sans l'aptitude de ce sujet à les recevoir. Il faut donc bien remarquer que, malgré le danger où tout le monde se trouve, par suite de la nécessité de la respiration, d'absorber parfois de l'air corrompu, tout le monde néanmoins ne contracte pas de maladie à cause de cette corruption de l'air, mais un certain nombre seulement qui s'y trouvaient prédisposés ; quant à ceux qui sont atteints, ils ne guérissent point, sauf de rares exceptions. Or, les corps mieux préparés à recevoir les germes de l'épidémie sont les corps chauds et humides, parce qu'ils sont mieux disposés à la corruption.

Il en est de même des corps remplis et obstrués par de mauvaises humeurs, et dont la surabondance n'est pas absorbée ou expulsée comme

nec expelluntur ut posset; malo etiam regimine utentes, ex otio coituque superfluis et balneo, ac rari et debiles et multum timentes: infantes quoque, mulieres, et juvenes, et grossa corpora habentes, et colorem rubeum vel coleram rubeam, plus aliis sunt custodiendi. Sicca autem corpora habentes et a superfluitatibus munda, utentes bono et convenienti regimine, tardius a pestilentia leduntur.

Amplius pretermittere nolumus, quod quando epidimia a voluntate divina procedit, in quo casu non est aliud consilium nisi quod ad ipsum humiliter recurratur, consilium tamen medici non deserendo. Altissimus enim de terra creavit medicinam; unde sanat solus langores Deus qui de fragilitatis solo producit in largitate sua medicinam. Benedictus Deus, gloriosus et excelsus qui, auxiliari non desinens, certam curandi doctrinam timentibus explicavit.

Et hec de tertio capitulo et tota prima summa sufficient.

elle devrait l'être ; il en est ainsi de ceux qui suivent un mauvais régime, qui abusent d'un repos et d'un coït exagérés, et des bains ; des hommes mous, faibles, et fort craintifs ; de même les enfants, les femmes, les jeunes gens, ceux qui ont le corps épais, le teint coloré, la bile rougeâtre, doivent s'observer plus que les autres. Ceux au contraire dont le corps est sec et purifié de toutes les humeurs superflues, qui suivent un bon régime, approprié à leur tempérament, sont moins vite atteints par le fléau.

Nous ne voulons pas manquer de dire que lorsque l'épidémie procède de la volonté divine, nous n'avons alors d'autre conseil à donner que celui de recourir humblement à cette volonté même, sans négliger néanmoins les prescriptions du médecin. Car c'est le Très-Haut qui a créé la médecine sur la terre ; c'est donc Dieu seul qui guérit les maladies, lui qui, dans sa libéralité, a fait sortir la médecine de notre fragilité. Béni donc soit le Dieu glorieux et élevé qui, sans jamais cesser de nous secourir, a appris à ceux qui le craignent la science certaine de guérir.

Ceci suffit pour le troisième chapitre et pour toute la première partie.

SECUNDE SUMME SUNT

DUO TRACTATUS

Scilicet quod regimen preservativum duabus completetur intentionibus; prima intencio est per dietam que indebita scilicet rerum non naturalium aministratione consistit.

Secunda per medicinalia que per flebotomias, et purgationes, et alia antidota nobis innotescit.

Primus igitur tractatus erit de remediis preservativis per dietam juxta sex rerum non naturalium exhibitionem: cuius erunt quatuor capitula.

CAPITULUM PRIMUM

SECUNDE SUMME

DE ELECTIONE AERIS ET EJUS RECTIFICATIONE.

Oportet volentem ab hujus epidimia preservari eligere aerem purum et clarum, prout erit magis possibile, nullis vaporibus corruptis permixtum,

SECONDE PARTIE

DEUX TRAITÉS

La seconde partie renferme deux traités ; c'est-à-dire que le traitement préservatif se compose de deux éléments : le premier, au moyen du régime, qui consiste à éviter l'usage des choses dangereuses pour notre nature.

Le second, à l'aide des procédés médicinaux, tels que les saignées, les purgations, et autres remèdes.

Le premier traité s'occupera donc des remèdes préservatifs au moyen du régime, suivant l'exposé de six choses qui peuvent être contraires à notre nature. Il renfermera quatre chapitres.

CHAPITRE PREMIER

DU CHOIX DE L'AIR ET DE SA PURIFICATION

Celui qui veut se préserver de cette épidémie, doit choisir un air aussi pur et aussi clair qu'il lui sera possible, sans aucun mélange de vapeurs corrompues, et d'une nature sèche. Ce choix

siccitati pertinentem ; circa cujus electionem due cadunt considerationes. Una est de aeris electione, penes locum habitabilem. Alia est de ejus rectificatione, penes ejus substantiam et naturam. Quantum ad primam, Haly consilio intendamus qui dicit : Discedant habitantes a loco ubi et in quo hec contingunt, si possibile est. Sin autem, sit habitatio extra ventos qui per eas transeunt putridines, ut in domibus pauce humiditatis quas multis aer non pertransit. Ex quo patet quod istis temporibus nebulosis et suspectis, meliores sunt basse mansiones.

Eligatur igitur domus que sit talis, distans a locis palludosis, lutosis et fetidis et aquis malis stantibus et fossatis, cujus fenestre aperte venti septentrionali sint aperte. Dum tamen hujusmodi venti per loca putrida et infecta non transeant et fenestre meridionales opposite sint clause sive fermate, nec ante solis ortum aperiantur nisi prius igne facto. Sint etiam fenestre vitreatे vel de tela cerata ut aer libere cameram non ingrediatur, nisi ventus septentrionalis flaverit purus et clarus vel circa meridiem et aere per calorem solis depurato ; habitationes vero in nemoribus

amène une double considération : l'une sur le choix de l'air, par rapport au lieu d'habitation ; l'autre sur la purification de l'air, par rapport à sa substance et à sa nature. Quant au premier point, suivons le conseil d'Haly, qui s'exprime en ces termes : « Que les habitants quittent les lieux où les accidents arrivent, si cela leur est possible. Sinon, qu'ils choisissent leur habitation à l'abri des vents qui traversent ces vapeurs corrompues, comme dans les maisons quelque peu humides où il ne passe pas beaucoup d'air. » D'où il résulte évidemment que, dans les temps nébuleux et suspects, les maisons basses sont les meilleures.

Il faut donc choisir une habitation qui soit telle, éloignée des lieux marécageux, bourbeux et fétides, ainsi que des mauvaises eaux stagnantes et des fossés, dont les fenêtres soient ouvertes au vent du nord. Il faut prendre garde toutefois que ces vents ne traversent pas des lieux corrompus et infectés, et que les fenêtres opposées, tournées vers le midi, restent closes et fermées, ou du moins qu'on ne les ouvre pas avant le lever du soleil, ni avant d'avoir fait du feu. Les fenêtres doivent aussi être vitrées ou garnies de toile cirée, afin que l'air n'entre pas librement dans l'appartement, si ce n'est quand le vent du nord souffle pur et limpide, vers l'heure de midi, quand l'air est purifié par la chaleur du soleil. Quant aux habitations dans les bois, nous les approu-

minus consulimus; que si in eis fuerint, discopertas nemore, a parte septentrionali, et opertas a parte meridionali, magis quam alias approbamus.

Quantum ad rectificationem aeris, penes sui substantiam et naturam, est considerandum quod si aer non sit purus sed fetens et nubilosus, eligatur habitatio in camera et aeris malicia corrigitur, igne facto de lignis siccis et odoriferis. Ligna autem ad hec convenientia sunt de junipero et fraxino, vite et rore marino, quercu juvene et spinis et presertim in hieme, in qua fiant subfumigationes aerem rectificantes cum ligno aloe, ambra, musco quo ad divites et potentes vel cum costo, storaco calamito, olibano, majorana, mastico, fisticis et thamarisco et consimilibus.

De ipsis enim mixtis vel singularibus sive simplicibus, fiant in hyeme subfumigaciones que sint aromaticae stipticitate et jocunde, non vehementer calide; et, inter ipsis, ciperus et thamariscus, magis ratione stipticitatis, rectificant aerem ad malas qualitates transmutatum; possunt etiam fieri trascisci ad subfumigacionem faciendam quorum descriptio ultimo capitulo reponetur fiantque hujusmodi subfumigaciones in solis ortu et occasu et media nocte; unde, satis convenienter possunt

vons moins ; toutefois celles qui sont dégagées de bois vers le nord et abritées du côté du midi, nous paraissent préférables aux autres.

Quant à la purification de l'air dans sa substance et sa nature, il est à considérer que si l'air n'est pas pur, mais fétide et nuageux, il faut choisir une habitation dans une chambre, et corriger la malignité de l'air à l'aide du feu fait avec des bois secs et odoriférants. Or les bois qui conviennent dans cette circonstance sont le genévrier et le frêne, la vigne et le romarin, le chêne jeune et les épines. L'hiver surtout, il convient de faire des fumigations pour corriger l'air avec du bois d'aloës, de l'ambre et du musc, pour les personnes riches qui le peuvent ; ou avec le costus, le storax calamite, l'olibane, la majoraine, le mastic, les fistiques, le thamarisque et autres plantes semblables.

Il faut donc se servir, dans l'hiver, de ces plantes, soit mélangées, soit prises séparément et une à une, pourvu que les fumigations soient aromatiques et agréables, sans être trop chaudes ; et, entre autres plantes, le ciperon et le thamarisque, en raison même de leur saveur aigre sont plus propres à corriger l'air qui a pris de mauvaises qualités. On peut aussi pour faire des fumigations se servir de trochisques, dont nous réservons la description au dernier chapitre ; ce genre de fumigations doit se faire au lever et au coucher du soleil et au milieu de la nuit ; on peut

fieri de olibano vel de granis juniperi. Asa eciam aerem putrefieri dicitur prohibere et removere fetorem aeris et fetoris ejus corruptionem. Dicitur etiam malicia aeris ignis removeri ex appositione frustri coctani recentis super carbones accensos, si dimittantur quousque comburantur.

In estate vero vel tempore calido, aeris malicia cum frigidis corrigatur et camera vel locus habitationis aqua rosata et aceto vel aqua frigidissima cum aceto spergatur; et sternantur in ea frondes, folia et flores frigidi, sicut herbe virentes, salices, rose, nenufaria, folia vitis et similia odorentia, aqua rosea et acetum vel teneant spongiam infusam in aceto.



CAPITULUM SECUNDUM

SUMME SECUNDE

DE EXERCIO ET BALNEO

De exercicio et balneo attendende sunt due considerationes. Prima quidem est de exercicio; unde non assueti exercicio isto, tempore epidि-

en même temps en faire, assez avantageusement, avec de l'olibane et des grains de genièvre. On dit aussi que l'ase empêche la putréfaction de l'air, en chasse la puanteur et la corruption qui en résulterait. Un autre moyen, dit-on, de corriger la malice de l'air, c'est de mettre dans le feu des morceaux de figues fraîches, en ayant soin d'en jeter sur les charbons embrasés jusqu'à ce qu'ils soient entièrement brûlés.

Dans l'été au contraire, ou dans les temps chauds, la malice de l'air doit être corrigée par le froid. Il faut alors arroser la chambre ou le lieu d'habitation avec de l'eau de rose et du vinaigre, ou de l'eau très froide avec du vinaigre; il faut y étendre des branches, des feuilles et des fleurs froides, telles que des plantes vertes, des osiers, des roses, des nénuphars, des feuilles de vigne et d'autres plantes odorantes, de l'eau de rose et du vinaigre, ou maintenir une éponge imbibée de vinaigre.

CHAPITRE SECOND

DE L'EXERCICE ET DU BAIN

Sur l'exercice et le bain, deux choses sont à considérer. D'abord, par rapport à l'exercice, ceux qui n'y sont pas accoutumés, ne doivent pas commencer à s'y livrer en temps d'épidémie;

6

miali, nullatenus incipient exercitari; assueti vero, si habeant aerem clarum, minus solito sic exercitentur, quod in eis necessitas attrahendi multum aerem non augeatur. Si autem ad extra aerem clarum non habeant, sed diversum et infectum, domum non exeant, sed per cameras et aulas se exercitent paulatim. Si qui autem auctores exercitium prohibeant, de superfluo vel regimine curativo et in actuali morbo sunt expoundendi.

Secunda consideracio circa balneum habet esse; ipsum enim credimus esse cavendum cum aqua calida, quoniam corpus rarificat et humectat; quod si qui concedant, exponantur in multum assuetis, rarius solito tamen fiat vel saltem intelligendi sunt in corporibus repletis grossis humoribus et compactis, quibus ante purgationem solet balneum hujusmodi convenire, ad humores aliqualiter subciliandos, ut sint ad expulsionem magis apti.

CAPITULUM TERCIUM

SUMME SECUNDE

DE CIBIS ET POTIBUS

Circa cibos et potus est considerandum quod necessarium est abstinere a cibo et potu super-

quant à ceux qui en ont l'habitude, ils doivent, lorsque l'air est serein, se livrer à la promenade moins cependant que de coutume, de manière à ne pas accroître en eux le besoin de respirer beaucoup d'air. Cependant, si l'air du dehors n'est pas serein, mais trouble et infect, il ne faut pas sortir du logis, mais au contraire prendre un peu d'exercice dans l'appartement ou dans la cour. Quelques auteurs, il est vrai, proscriivent l'exercice, mais il en sera question à propos des excès et du régime curatif dans la présente maladie.

La seconde chose à considérer, c'est le bain, qu'il faut éviter, à notre avis, de prendre chaud, parce qu'il détend et humecte le corps. Si des auteurs le permettent, c'est à ceux qui y sont fort habitués, et encore plus rarement que de coutume, ou du moins à ceux dont le corps est replet, qui ont des humeurs grasses et compactes, et à qui le bain convient ordinairement avant la purgation, pour détremper en quelque sorte les humeurs, de manière à favoriser leur expulsion.

CHAPITRE TROISIÈME

DES ALIMENTS ET DES BOISSONS

Au sujet du manger et du boire, il est à observer que l'on doit éviter nécessairement les

fluis et ab humidis quoniam adducunt in epidemiam. Sint igitur cibi subtiles et facile digestiōnis, boni sanguinis generativi, cuius est panis de bono frumento, bone messis, bene coctus, sufficienter fermentatus, unius diei vel duorum ad plus, cum pauco furfure vel ordeo.

Carnes sint annuales agni, eduline vituline, caprioline, cuniculi, juvenes pulli, galline, perdices, fasiani, starni, capones et consimiles avicule, eciam parve, ut alaude, gamaleones et similes; omnes tamen assate magis quam elixate. Mutones juvenes, si elixari debeant, per unam diem presaliantur. Elixata eciam hujusmodi carnes condiantur cum speciebus aromaticis, specialiter cum cynamomo et aceto et omnes salse cum speciebus laudabilibus condiantur, sicut sunt zinziber, gariofilus, cubebe, cardamomus, nux moscata, galie muscate macis et specialiter crocus et cynamomus cum aceto vel agresta.

In estate tamen cum paucioribus speciebus et debiliōri salsa cum aceto vel agresta; in hyeme vero cum salsa fortiori condiantur. Possunt

excès de nourriture et de boissons, ainsi que les choses humides, parce qu'elles prédisposent à l'épidémie. On doit donc user d'aliments légers, de facile digestion, capables d'enrichir le sang, comme du pain fait avec du froment d'une bonne qualité et d'une bonne récolte, bien cuit, suffisamment fermenté, d'un jour ou deux au plus, et mélangé d'un peu de son ou d'orge.

Parmi les viandes, il faut choisir les agneaux d'un an, les morceaux tendres du veau, les chevreaux, les lapins, les jeunes poulets, les poules, les perdrix, les faisans, les étourneaux, les chapons, et autres gallinacés et même les petits oiseaux tels que les alouettes *gamaleones*, et autres semblables. Cependant toutes ces viandes doivent être mangées rôties plutôt que bouillies. Avant de les faire bouillir, les jeunes moutons seront salés pendant un jour. Or, les viandes bouillies doivent être assaisonnées avec des épices aromatiques, particulièrement avec de la cannelle et du vinaigre, et toutes les sauces doivent être apprêtées avec de fines épices, telles que le gingembre, les clous de girofle, le poivre de cubèbe, le cardamome, la noix muscade, le macis, ou fleur et écorce du muscadier et spécialement le safran et la cannelle, avec du vinaigre ou du verjus.

Toutefois dans l'été, il convient d'assaisonner les viandes avec moins d'épices et une sauce plus légère, avec du vinaigre ou du verjus ; mais au contraire avec une sauce plus forte en hiver. On

etiam condiri carnes predicte cum gelaturis vel galantinis ex speciebus antedictis. Omnes autem ille carnes isto tempore evitentur que sunt scilicet dure digestionis, humores grossos vel melan-cholicos vel fluidicos generantes, sicunt sunt bovine specialiter antique, multum salse, vaccine, porcine, cervine, caprine et omnes aves in aquis degentes.

Amplius omnes pisces bonum esset vitare et maxime bestiales et limosos quia sunt cite putrefactionis; si tamen eis uti contingat, sint pisces scamosi de aquis mundis, dulcibus, petrosis et currentibus. De marinis vero sint rougeti, solee, pleistes et similes; et assati comedantur, ut plurimum, cum salsis predictarum specierum cum aceto et agresta factis.

Potagia sint de juribus carnium laudabilium cum speciebus aromaticis et cum aceto vel agresta artificialiter preparatis; semel tamen in ebdomada pisis et lentibus uti possunt; resistunt enim putrefactioni propter siccitatem complexionis ipsorum; uti etiam possunt boraginibus, spinarchiis, bletis, novellis, petrosillio et accedula et aliquandiu caulibus bene decoctis et cum bonis

peut aussi assaisonner les viandes susdites avec des gelées ou des galantines formées des mêmes épices. Cependant, dans le temps présent, il faut éviter les viandes d'une digestion difficile, qui engendrent des humeurs épaisse, mélancoliques ou liquides, soit flatueuses, comme particulièrement les viandes de bœuf trop vieux et trop salé, de vache, de porc, de cerf, de chèvre, et de tous les oiseaux aquatiques.

A plus forte raison, on ferait bien d'éviter de manger des poissons, et surtout ceux qui vivent de chair ou dans les marais, parce qu'ils se corrompent facilement. Si parfois cependant on vient à en user, il faut choisir les poissons écaillieux, vivant dans des eaux claires, douces, rocailleuses et courantes. Parmi les poissons de mer, on choisira les rougets, les soles, les plies, et autres semblables, et on doit les manger rôtis, en général, avec des sauces composées des épices susdites, faites avec du vinaigre ou du verjus.

Les potages doivent se composer de jus de viande, de bonne qualité, préparés selon les règles, avec des épices aromatiques et avec du vinaigre ou du verjus. Une fois par semaine cependant, on pourra se servir de pois et de lentilles, parce qu'ils s'opposent à la putréfaction, en vertu de leur nature sèche. On pourra aussi user de bourrache, d'épinards, de blettes, de jeunes vignes, de persil et d'oseille, et pendant quelque temps de choux bien cuits, et accompagnés de bonnes

carnibus preparatis, raro tamen et in parva quantitate, quia sanguinem aquosum et putridini preparatum generant. Ova etiam recentia, cuncta et comesta cum aceto et agresta interdum sunt juvantia. Lacticinia etiam bonum est vitare, nisi quod interdum caseus et in fine comestionis, secundum solitum, potest recipi in parva tamen quantitate; lac etiam acetosum competit loco medicina ut inferius annotatur.

Preterea fructus omnes sunt vitandi generaliter, quia sanguis inde generatus faciliter obedit putridini sive putrefactioni, nisi sint acetosi et stiptiti et tales sint convenientes tempore pestilentiali et maxime in estate, sicut sunt mala granata, pomum citri, citrangulus, cornelie, corme, coctana et similia; concedunt etiam aliqui ficus cum nucibus, eo quod veneno resistunt; debent tamen nuces assari ut cortex exterior removeatur.

Et rursus est nocivum isto tempore mensam perlongare cum diversitate feculorum, nec debet secundus cibus recipi nisi primo digesto.

Circa potum, est considerandum quod isto tem-

viandes. Toutefois ces légumes doivent être pris rarement et en petites quantités, parce qu'ils rendent le sang aqueux et le prédisposent ainsi à la corruption. Mais les œufs frais, cuits et mangés avec du vinaigre et du verjus, peuvent être utiles de temps en temps. Il est bon aussi d'éviter les laitages. Cependant, de temps à autre, et à la fin du repas, on peut suivre l'usage de prendre du fromage, mais en petite quantité. De même le lait aigre peut tenir lieu de médecine, comme il sera dit plus bas.

En outre, il faut éviter tous les fruits en général, parce qu'ils mettent dans le sang une prédisposition à la corruption ou à la putréfaction, à moins qu'ils ne soient acidulés et aigrelets, et ceux-ci conviennent en temps d'épidémie, surtout pendant l'été, tels que les pommes grenades, les citrons, l'herbe de citron, les cornouilles, les cormes, les coings et autres semblables. Quelques auteurs permettent aussi les figues, avec des noix, parce qu'elles résistent au venin ; on doit avoir soin cependant de faire sécher les noix, afin de leur enlever leur écorce extérieure.

Mais c'est surtout dans les temps d'épidémie qu'il est dangereux de prolonger les repas avec diverses espèces de féculles. On ne doit pas non plus prendre un deuxième repas avant la complète digestion du premier.

Quant à la boisson, il faut considérer que dans

pore sitim tollerare est nocivum. Sit autem potus vinum odoriferum, subtile, bene maturum et clarum, ab omni malo sapore alienum, juxta consuetudinem sumencium, et vini fortitudinem, limphatum, hieme tamen minus quam in estate.

Si qui autem antiquorum vinum prohibeant, hoc est vel quia apud eos non erat tantus usus vini sicut nunc est hic, vel quia vina habebant fortiora; vel hoc est quia, in regimine curativo et actuali egritudine pestilentiali proveniente, magis a caliditate quam a putrefactione loquebantur.

Amplius illi qui in mane habent ita agere vel equitare mane nebuloso et malo vel ad infirmos infectos vel per loca suspecta transire, bibant modicum vini odoriferi cum modico panis assi; et si sit parum aceti, bonum erit vel cum aliquo fructu convenienti ut pomis citri, vel altero appropriato electuario cordiali cuius descriptio inferius reponetur.

Circa potum aque est considerandum quod aqua debet eligi bene munda et clara, de fonte mundo et claro, non suspecto, super lapides currente, vel fluvialis bene currens, cuius fundus sit mun-

ce temps il est nuisible de souffrir de la soif sans l'apaiser. Il convient de boire un vin d'agréable odeur, léger, bien récolté, clair, exempt de tout mauvais goût, et coupé d'eau suivant l'habitude de chacun et la force du vin, moins toutefois en hiver qu'en été. Si, parmi les anciens, quelques-uns proscrivrent l'usage du vin, c'est que, de leur temps sans doute, cet usage n'était pas aussi répandu qu'il l'est aujourd'hui chez nous, ou encore parce que leurs vins étaient plus forts, ou que, dans le traitement curatif d'une maladie pestilentielle pareille à la nôtre, ils considéraient ce genre de maladie, comme provenant plutôt de la chaleur que de la corruption.

En outre, ceux qui, dès le matin, ont à travailler ou à chevaucher par un temps nuageux et malsain, qui doivent se rendre près des malades atteints par l'épidémie ou traverser des lieux suspects, ceux-là doivent boire un peu de vin odoriférant, avec un peu de pain grillé. Il pourra même être bon d'y joindre un peu de vinaigre, ou quelque fruit convenable, tels que pommes de citronnier, ou quelque électuaire cordial bien approprié, dont la description se trouvera plus loin.

Quant à l'eau que l'on pourra boire, il faut avoir soin de la choisir bien pure et bien claire, d'une source pure et limpide, point suspecte, et courant sur des pierres ; l'eau des fleuves doit être prise dans un endroit où elle soit bien cou-

dus nec limosus nec cenosus sed petrosus ; que si talis non habeatur, sed timeatur quin habeat aliquam maliciam, per decoctiones rectificetur sive distillationem per alembicum.

Amplius non habentes vinum vel ipsum bibere non assueti, aquam mundam, limpidam, decoctam, cum paucō aceto bibant vel ptisanam ordeaceam.

CAPITULUM QUARTUM

SUMME SECUNDE TRACTATUS PRIMI.

DE SOMPNO ET VIGILIA, INANITIONE ET REPLETIONE ET ACCIDENTIBUS ANIME.

Quantum natura sompno juvetur, bonum est perpendere. De nocte igitur bonum est dormire. Sompnus vero meridianus evitetur nisi quod illi qui sunt assueti aliquantulum dormiant, post cibum acceptum longo intervallo ; nocet enim consuetudinem ad contrarium permutare.

Repleto autem et inanimato superflue evitentur,

rante, sur un fond pur, ni limoneux, ni fangeux, mais caillouteux. Si l'on ne peut se procurer une telle eau, si l'on craint au contraire quelque malignité dans celle que l'on doit boire, il faut la rectifier en la faisant bouillir, ou en la distillant à l'aide de l'alambic.

Ajoutons que ceux qui n'ont point de vin ou ne sont pas habitués à en boire, devront boire de l'eau pure, limpide, bouillie, avec un peu de vinaigre, ou bien de la tisane d'orge.

CHAPITRE QUATRIÈME

DU PREMIER TRAITÉ DE LA DEUXIÈME PARTIE

DU SOMMEIL ET DE LA VEILLE ; DE L'INANITION ET DE LA REPLÉTION ET DES ACCIDENTS DE L'AME.

Il est bon de considérer combien le sommeil est un puissant secours pour la nature. Il est donc utile de dormir la nuit. Il faut au contraire éviter le sommeil du milieu du jour ; toutefois ceux qui en ont l'habitude peuvent dormir quelque temps, un long intervalle étant écoulé depuis le repas, car il est nuisible de changer ses habitudes.

Que celui qui est replet et celui qui souffre d'inanition, évitent tout superflu ; ils peuvent

procurentur autem comediones quod feces cibi prioris ab intestinis expellantur et venter, quantum erit possibile, laxus teneatur, cum viribus carnium vel pureta pisorum vel cicerum; et interdum cum colatura de floribus cassiafistule, thamarindis et manna si fuerint constipati; si fuerint minus repleti evacuentur, secundum quod in capitulo de medicationibus latius dicetur. Actus quoque venerei non sunt tempore epidemiali exercendi, nisi ab illis forsan quibus est permissum, si sint bone complexionis et habitudinis, in semine multum abundantes, in quibus adhuc non competit nisi raro.

De accidentibus vero anime, est notandum quod quia nonnumquam ex accidentibus anime infirmitas corporis contingere potest, iram caveant et tristiciam nimiam, sollicitudinem; sint bone spei et fortis ymaginationis, cum Deo faciant pacem, quia inde mortem minus timebunt; in gaudio vero et leticia, quantum plus poterunt, vivant et, licet gaudium quandoque corpus humectet, spiritus tamen et cor confortat.

CAPITULUM PRIMUM TRACTATUS SECUNDI

SUMME SECUNDE

QUOD EST DE REMEDIIS UNIVERSALIBUS:

Corpora sicca habentes seu desiccata, a super-

cependant prendre de la nourriture lorsque le résidu du repas précédent est expulsé des intestins ; le ventre doit être tenu aussi libre que possible, avec du jus de viande, ou de la purée de pois, ou de pois chiches, et, de temps en temps, avec le résidu des fleurs du canéflicier et du tamarinier, et de la manne, s'ils sont constipés. S'ils sont moins replets, il faudra les purger comme il sera dit plus amplement au chapitre des médicaments. Il faut aussi se priver, en temps d'épidémie, des plaisirs de l'amour, exception faite toutefois en faveur de ceux qui ont une forte constitution et un bon tempérament, et qui sont fort riches en semence ; et encore ne doivent-ils s'y livrer que rarement.

Quant aux accidents de l'âme, on doit remarquer qu'ils peuvent être souvent la cause des maladies du corps ; il faut donc fuir la colère et une tristesse excessive, et les soucis ; garder bon espoir et l'esprit calme ; se réconcilier avec Dieu, parce qu'ainsi on redoutera moins la mort ; autant qu'on le peut, il faut vivre dans la joie et le plaisir, car si le plaisir attièdit parfois le corps, il réconforte cependant l'esprit et le cœur.

CHAPITRE PREMIER

DU SECOND TRAITÉ DE LA DEUXIÈME PARTIE DES REMÈDES GÉNÉRAUX

Ceux qui ont un corps sec ou desséché, puri-

fluitatibus munda, bono utentes regimine, evacuatione non indigent, sed preservacione solum per debitum regimen in aliis rebus non naturalibus, quod ex summa prima patet manifestum. Corpora vero humiditatibus repleta cujus sunt istis temporibus plurima corruptioni preparata cito evacuentur; unde si appareat aliqua sanguinis mocio, minucioni absque mora insistendum est; et qui semel flebotomari consuevit, bis faciat, si virtus tolerare queat; fiat autem illa minucio de epatica vel mediana, juxta hominum consuetudinem et suorum medicorum consilium.

Presertim consulimus quod isti plebei et agricultores qui delicate non vivunt, flebotomiam de mediana non omittant; corpora vero malis humoribus plena aliis a sanguine medicinis, illis humoribus appropriati purgentur quod industrie medicorum particulariter operantium relinquuntur, cum non possit una medicina omnibus pregrandis corporibus appropriata componi; previa tamen preparatione cum syrupis diurnis, acetosis, opilationum aperitivis cum zuccharo vel melle rosato clarificatis; quia tamen aliqui confectio-

fié de toutes les humeurs superflues, et qui suivent un bon régime, n'ont pas besoin de purgation ; ils doivent seulement se préserver, à l'aide d'un régime approprié, de tout ce qui n'est pas naturel, comme il est clairement démontré en la première partie. Ceux qui ont le corps plein d'humeurs, et qui, dans ces temps, sont pour la plupart prédisposés à l'épidémie, doivent être purgés aussitôt ; si quelque mouvement de sang se produit, il faut les saigner sans retard ; celui qui a l'habitude de se faire saigner une fois, le fera deux fois, si ses forces le lui permettent ; néanmoins cette saignée doit se faire sur la veine hépatique ou médiane, suivant l'usage de chacun et le conseil des médecins.

Nous conseillons surtout aux hommes du peuple et aux cultivateurs, qui n'ont pas une vie délicate, de ne pas négliger cette saignée sur la veine médiane. Mais les corps qui sont remplis de mauvaises humeurs doivent être purgés de ces humeurs par des remèdes appropriés à leur sang ; le choix en est laissé à la direction des médecins pour chaque cas particulier, car il n'est pas possible, dans un seul remède, de trouver un traitement approprié à toutes les constitutions.

Il convient cependant de les y disposer préalablement avec des sirops pris chaque jour, vinagrés et apéritifs des obstructions, avec du sucre ou du miel rosat clarifié. Si quelques auteurs dé-

nes de melle prohibuerunt, dicimus quod intellexerunt de hiis que ministrantur via cibi. In medicinis quoque, istis temporibus, cordiales basim confortantes nullatenus omittantur.

Amplius, quia in tali epidimia consueverunt oriri apostemata in emunctoriis perniciosa propter conversionem substantie eorum ad substantiam venenosam corruptum membrum et adducentia malam qualitatem ad cor; ideo succurratur eis quando incipiunt apparere cum flobotomia de brachio uno vel de duobus, si appareant apostemata super dyaphragma vel de sophenis, si appareant sub dyaphragmate; et forsitan bonum esset apponere ventosam super locum apostomosum, ne forte materia ad intra trahatur aut properet medicus purgare cum medicina educente humorem putrefactum; deinde intendere oportet ad confortationem cordis cum epithematibus ad extra et cum syrups et aliis medicamentibus ad intra. In quibus omnibus sit infragatio et odoramentum sicut acetositas citroni et rob pomorum et citroniorum et granata acetosa valde.

fendent les préparations au miel, nous disons qu'ils entendent parler de celles que l'on administre en guise de nourriture.

Parmi les médicaments à prendre encore en ces temps, les cordiaux réconfortant le tempérament ne doivent aucunement être négligés.

En outre, dans une telle épidémie, on voit habituellement sortir des apostèmes pernicieux dans leur suppuration, par suite de la transformation de leur substance en la substance empoisonnée des éléments qui corrompent le membre, et transmettent le venin jusqu'au cœur.

Il faut donc y remédier dès leur première apparition, avec une saignée sur un bras ou sur les deux bras, si les apostèmes se montrent sur le diaphragme ; ou bien sur les sophènes, s'ils se montrent sous le diaphragme. Peut-être aussi serait-il bon d'appliquer une ventouse sur le lieu de l'abcès, pour éviter que peut-être la matière ne s'écoule à l'intérieur. Le médecin devra aussi se hâter d'administrer une médecine capable de faire évacuer les humeurs corrompues.

Ensuite, il faut réconforter le cœur avec des lavages à l'extérieur, et avec des sirops et autres médicaments à l'intérieur ; toutes ces préparations doivent contenir du parfum et de l'arôme, tels que la saveur du citronnier, le rob des pommes et des citrons, et les grenades fort acidulées.

CAPUT II

TRACTATUS SECUNDI SUMME SECUNDE

DE REMEDIIS PARTICULARIBUS ET APPROPRIATIS.

Medicinarum presenti epidimie in regimine preservativo appropriatarum, quedam cadunt in genus ciborum et medicamentorum simul, sicut acetum et lac acetosum, accedula et similia: quedam vero in genus medicamentorum tantum ingrediuntur, sicut bolus armenicus, terra sigillata, agaricus, tyriaca et similia; et inter illas de aceto primitus est dicendum. Aceto enim in cibo et potu uti in tempore epidemiali est nocimenti ipsius securatio. In omni igitur comedione, tempore epidemiali, aceto est utendum, non solum via cibi, verum etiam via medicine; utraque enim qualitate hujusmodi putrefactioni et corruptioni resistit. Unde aliqui volunt quod panis cum aceto modico condiatur; proficit enim mane sumere bolum panis in aceto intinctum, vel in aqua et aceto, vel in vino et aceto; quia acetum ipsi sto-

CHAPITRE DEUXIÈME
DU SECOND TRAITÉ DE LA DEUXIÈME PARTIE.

DES REMÈDES PARTICULIERS ET APPROPRIÉS

Parmi les médecines appropriées à la présente épidémie, dans le traitement préservatif, les unes rentrent tout à la fois dans la classe des aliments et des médicaments, comme le vinaigre, le lait aigre, l'oseille, et autres substances semblables ; d'autres, au contraire, ne sont que de la classe des médicaments, comme le bol d'Arménie, la terre sigillée, l'agaric, la thériaque, et autres semblables. Nous avons d'abord à nous occuper du vinaigre. L'usage du vinaigre dans la nourriture et la boisson, en temps d'épidémie, est une garantie contre le danger même. Il faut donc en temps de peste user de vinaigre à tous les repas, non seulement dans un but d'alimentation, mais encore à titre de médecine ; car il a cette double propriété de s'opposer à la putréfaction et à la corruption. Voilà pourquoi quelques auteurs conseillent d'assaisonner le pain avec un peu de vinaigre ; il est utile en effet de prendre le matin un morceau de pain trempé dans du vinaigre, ou dans de l'eau et du vinaigre, ou du vin et du vinaigre ; car si le vinaigre occasionne parfois

macho affert quandoque nocumentum, corrigatur ejus malitia cum cinnamomo vel cum aqua masticis, quod ipsius reprimit malitiam, ipsum stomachum confortando. Sed quia etiam ipsis membris pectoralibus nocet, idcirco diadragagantum penitus vel zuccharum rosarum et hujusmodi lenientia post ipsum exhibeantur, vel sit acetum passulatum. Habentes etiam pectus debile et stomachum ipso minus utantur. Si etiam in eo radices capparis condiantur via medicine, specialiter esset juvamentum ; et non solum acetum vini est juvamentum, verum etiam acetum mali granati, et aqua limonum et similia.

Amplius est considerandum quod utentes grossis cibariis, et juxta malas aquas habitantes, fortes et robusti, qui vinum paucum vel nullum bibunt, quandoque alliis uti possunt et specialiter in hieme, quoniam calefaciunt humores frigidos et incident, grossos removent, etiam aquarum malitiam intrinsecam mundificant ; et sunt tyriaca ad omne genus veneni. Caveant tamen ab eis habentes caput debile, et delicate viventes, qui ut plurimum corporalia sustinent incommoda ; quia allium omnem egritudinem commovet ad quam corpus est paratum.

un dérangement à l'estomac, cet inconvénient est évité en le corrigéant avec de la cannelle ou de l'eau de mastic, ce qui détruit sa malice, tout en réconfortant l'estomac. Mais comme il nuit aux membres pectoraux, il faut administrer après lui un électuaire dyadragant, ou du sucre de roses, et d'autres adoucissants du même genre ou bien que le vinaigre soit étendu d'eau. De même ceux qui ont la poitrine et l'estomac délicats, doivent en user plus modérément. S'il renfermait en outre des racines de caparis, il aurait une efficacité spéciale comme médecine. Ce n'est pas seulement le vinaigre de vin qui est utile, mais encore le vinaigre de grenades, le jus de citron et autres semblables.

Ajoutons encore cette considération que les hommes forts et robustes qui vivent d'une nourriture grossière, qui habitent dans le voisinage de mauvaises eaux, qui boivent peu ou point de vin, peuvent manger des aulx de temps en temps, et particulièrement pendant l'hiver, parce qu'ils réchauffent et arrêtent les humeurs froides, dissipent les humeurs épaisse, et corrigent aussi la malice intrinsèque des eaux ; ce sont des thériaques contre toute espèce de poison. Toutefois ils doivent être évités de la part de ceux qui souffrent facilement de la tête, qui vivent délicatement, et qui, pour la plupart du temps, sont sujets à des indispositions corporelles, car l'ail développe toutes les maladies auxquelles le corps est disposé.

Amplius lac acetosum plurimum convenit specialiter in regimine curativo, et in estate: est enim frigide et sicce complexionis de quo dicit Avicenna: quod cepa minutim incisa et mane commesta, lacte sorbito, malitiam removet venorum. Amplius acetosa confert apostematibus epidimie que subito interficiunt, morbillis atque variolis secundum omnem modum exhibitionis in preservativo regimine et curativo.

De remediis aliis preservativis, que solum in genus medicamentorum ingrediuntur, quedam sunt simplicia, quedam composita. De simplicibus vero primitus est dicendum, et primo de bolo sive de luto armenico. Experimento enim habemus quod mirabiliter confert epidimie; et plures quidem sanati sunt a pestilentia magna propter consuetudinem bibendi ipsum cum vino subtili: nunquam visus est aliquis utens ipso assidue, qui non liberaretur ad epidimia, auxilio Dei et potentia ejus; et si bibatur in febre actuali pestilentiali cum julep et ptisana et aceto, vel cum vino subtili et aqua rosarum in mane exhibeatur ut perducat id ad cor; et sit dosis ejus drachma una vel semis ad plus, cum uncia una boni vini.

Amplius terra sigillata in tempore pestilentiali

En outre, le lait aigre convient surtout particulièrement dans le régime curatif et pendant l'été ; car il est d'une nature froide et sèche, et telle est la doctrine d'Avicenne : un oignon coupé en petits morceaux et mangé le matin dans du lait bouilli, détruit la malice des venins. Enfin, l'oseille combat les apostèmes de l'épidémie qui amènent subitement la mort, ainsi que les éruptions et les boutons, selon toute la théorie exposée dans le traitement préservatif et curatif.

Parmi les autres remèdes préservatifs qui rentrent uniquement dans la catégorie des médicaments, les uns sont simples, les autres composés. Parlons d'abord des médicaments simples, et, en premier lieu, du bol ou terre d'Arménie. Nous savons en effet par expérience quelle est son efficacité merveilleuse contre l'épidémie, et plusieurs même ont été guéris d'une grande pestilence par leur coutume d'en boire avec du vin léger ; jamais on n'a vu quelqu'un qui en faisait un usage assidu, n'être pas délivré de l'épidémie avec le secours et la puissance de Dieu. Si on en boit, dans la fièvre pestilentielle actuelle, il faut le mélanger avec du julep, de la tisane, et du vinaigre, ou le matin, avec du vin léger et de l'eau de rose, pour qu'il parvienne au cœur. La dose en sera d'un gros ou d'un demi-gros, au plus, avec une once de bon vin (1). En second lieu, la terre sigillée (ou de Lemnos) offre un grand

(1) V. la note de la page 145.

magnum prestat juvamentum ; habet enim proprietatem mirabilem letificandi et confortandi cor cum tyriacitate manifesta, propter quod cunctis obviat venenis, sive ante venenum, sive post, assumta; naturam enim sustinet et confortat ad ipsum expellendum. Verum etiam quod sit proprietas illuminandi spiritus et reparandi.

Medicine vero laxative quibus debent corpora purgari non careant, ut plurimum agarico ; est enim medicina familie, mundificans ab humoribus grossis omnia membra interiora, habens etiam proprietatem tyriacalem cum virtute confortandi cor et letificandi.

Smaragdus est etiam insignis medicina contra omne venenum.

De compositis autem medicinis ad hanc intentionem est tyriaca magna post decem annos sue confectionis ; de qua, enim quindena vel mense semel drachma una vel circiter, cum duabus unciiis vini boni odoriferi, purgatione universalis primitus facta, exhibeatur ; post cuius receptionem, non recipiatur cibus usque celebrata in omnibus membris digestione, cum compleetur in spatio novem horarum. Multum enim resistit putrefactioni in tempore epidemiali : in egris vero cum aqua buglossi. Idem etiam de metridato est dicendum.

secours en temps de peste ; car elle a la propriété admirable de réjouir et de réconforter le cœur, avec la vertu manifeste de la thériaque. C'est pourquoi elle combat tous les poisons, qu'on la prenne soit avant, soit après, car elle soutient la nature et l'aide à l'évacuation du poison. Elle a de plus la propriété d'illuminer l'esprit et de le réconforter. Quant aux médecines laxatives à l'aide desquelles il convient de purger le corps, telles que l'agaric, elles ne doivent pas faire défaut. L'agaric est une médecine familière, qui purifie tous les membres inférieurs des humeurs épaisses ; il a aussi la propriété de la thériaque, avec la vertu de réconforter le cœur et de le réjouir.

L'émeraude est aussi un remède insigne contre tout venin.

Parmi les médecines composées à cette intention, il faut signaler la grande thériaque, après dix ans de sa confection, dont il convient d'administrer, tous les quinze jours ou au moins tous les mois, un gros, ou environ, avec deux onces de bon vin aromatisé, après une purgation générale préalable. Après l'administration de ce remède, on ne doit prendre aucune nourriture, jusqu'à sa parfaite digestion dans tous les membres, digestion qui s'opère dans l'espace de neuf heures. Ce remède en effet résiste fortement à la putréfaction en temps de peste : les malades le prendront avec de l'eau de buglosse. Il faut en dire autant du métridat.

Electuarium etiam dyanthos valens contra timorosos, tristes, curiosos, debilium spirituum, cardiacis, syncopisantibus, convalescentibus subveniens, reliquias humorum nocivorum et cibi corrupti venenosii corrigens, a peste epidemiali et aere venenoso, nec non a febre corruptis preservat.

Approbantur etiam plurimum pillule de aloe, mirra et crocco. Dixerunt enim quidam antiquorum quod nunquam viderunt aliquem utentem hac medicina qui non liberaretur et preservaretur ab epidimia, et nunquam fuit inventa medicina sibi compar, nec sic laudabilis, et experta; et sit earum dosis duorum scrupulorum vel circiter drachme unius et cum vino recipientur in seribus vel ter in septimana; ipsarum vero recepta in sequenti capitulo cum antidotis describetur.

Amplius syripi de succo acetose et acetositatis citri, et malorum granatorum acetosorum plurimum convenient in febre pestilentiali et presertim in estate venenosa.

Preterea sumnum studium adhibetur in confortatione cordis et membrorum principalium, in quibus est minera virtutum, specialiter cum cordialibus medicinis que a tota specie veneno resistunt, et odorent aromatica, in quibus sint aromaticitas et confortatio.

L'électuaire dyanthos est aussi efficace chez les hommes craintifs, tristes, inquiets, dont les esprits sont faibles ; il vient en aide aux cardiaques, à ceux qui ont des syncopes, aux convalescents ; il corrige les restes des humeurs nuisibles et le venin d'une nourriture corrompue ; il préserve de l'épidémie pestilentielle et de l'air empoisonné, ainsi que de la fièvre propagée par la corruption.

On approuve aussi beaucoup les pilules d'aloës, de myrrhe et de safran.

Au dire même des anciens, on n'avait jamais vu une personne faisant usage de cette médecine ne pas être délivrée ou préservée de la peste ; jamais on n'inventa une médecine qui pût lui être comparée, ni aussi merveilleuse et d'une efficacité aussi éprouvée. La dose doit être de deux scrupules ou d'environ un gros et il faut la prendre le soir dans du vin, deux ou trois fois la semaine. La recette en sera donnée au chapitre suivant, avec les antidotes. En outre, les sirops de suc d'acétoise, ou de jus de citron, ou de grenades acides, conviennent beaucoup en temps de fièvre pestilentielle, et surtout pendant un été malsain.

De plus, il faut apporter le plus grand soin à réconforter le cœur et les membres principaux dans lesquels est la mine des forces, particulièrement à l'aide de médecines cordiales qui résistent à toute espèce de poison ; il faut faire usage de

Preservari igitur volentes odorent in estate aromatica frigida, ut rosas, sandalos, nenufar, acetum, aquam rosarum, trociscos de camphora cum quibus etiam cor epithemetur, et pomum frigidum.

In hyeme vero aromatica calida, ut lignum aloes, ambram, galliam muscatam, pomumambre et similia, et utantur electuariis cordialibus et trociscis quorum omnium descriptiones in sequenti capitulo apparebunt.

Habeant insuper potentes vestes scallatas, vel sericas, et camisie eorum cum aromaticis conserventur.

Amplius iter agentes per aerem nubilosum et fetidum, quanto minus poterunt de aere attrahant, meatusque aeris quanto plus poterunt, obturant. Poma etiam odorifera artificialiter composita secum deferant, sine quibus nec medicus nec aliis ad infirmos de hujusmodi pestilentiali morbo accedere presumat ullo modo.

Est etiam summo opere observandum ut sani ab omnibus egritudinibus malum odorem habentibus elongentur; sunt enim hujusmodi morbi contagiosi; ex attractione enim aeris corrupti et venenosii, ab infirmis respirati, inficiunt assis-

parfums aromatiques dans lesquels il y ait de l'arome et du fortifiant. Ceux donc qui veulent se préserver respireront, pendant l'été, des aromates froids, comme des roses, du santal, du nénuphar, du vinaigre, de l'eau de roses, des trochisques de camphre avec lesquels aussi le cœur est réconforté et des pommes froides.

En hiver, on respirera des aromates chauds, tels que le bois d'aloès, l'ambre, la noix muscade, la pomme d'ambre et autres semblables, et on se servira d'électuaires cordiaux et de trochisques, dont les descriptions se trouveront au chapitre suivant.

Ceux qui le pourront devront avoir, de plus, des vêtements de drap ou de soie, et leurs chemises seront conservées avec des aromates.

Quant à ceux qui voyagent par un temps nuageux et fétide, ils devront aspirer le moins d'air qu'il leur sera possible, en faisant tous leurs efforts pour voiler les conduits de la respiration. Ils auront soin aussi de porter avec eux des pommes aromatiques artificielles, sans lesquelles ni médecin, ni personne ne doit jamais avoir la témérité d'approcher des malades atteints de cette peste.

Il faut aussi prêter une grande attention à ce que ceux qui sont sains soient éloignés de toutes les maladies qui répandent une mauvaise odeur ; parce que ces maladies sont contagieuses ; l'infection de l'air corrompu et empoisonné, exhalé

tentes. Exinde est quod moriuntur omnes ut plurimum de eadem domo et maxime illi qui sunt de genere infirmorum vel qui eis sunt affines; tales enim magis eis assistunt. Fugiant igitur ab eis, quia ex hoc plures mortis périculum incurserunt.

Et hic finem imponimus de remediis universalibus et appropriatis.

CAPITULUM TERTIUM ET ULTIMUM

QUOD EST DE ANTIDOTIS.

Antidotorum describendorum quedam in modum pillularum, quedam in modum trociscorum formantur; alia vero ad modum pomorum et electuariorum conficiuntur.

Descriptio pillularum ab antiquis approbatarum in preservatione ab epidimia: Recipe: aloes cicotini, unciam unam, mirre, croci orientalis, anasem unciam. Conficiantur cum succo melisse, buglossi, vel acetose. Posset tamen addi isti recepte, vel minui, propter complexionum hominum et

par la respiration des malades, se communique aux assistants. De là vient qu'on voit mourir, pour la plupart du temps, tous ceux de la même maison, et surtout les parents des malades ou leurs alliés, car ce sont eux qui les assistent le plus souvent. Qu'ils s'en éloignent donc, parce que là un grand nombre ont encouru un danger de mort.

Nous arrêtons ici notre exposé sur les remèdes généraux et appropriés.

TROISIÈME ET DERNIER CHAPITRE

DES ANTIDOTES (1)

Parmi les antidotes que nous avons à décrire, les uns se font sous forme de pilules, d'autres sous forme de trochisques; d'autres enfin affectent l'aspect de pommes et d'électuaires.

Voici la formule des pilules adoptées par les anciens en vue de se préserver de l'épidémie :

Prenez: aloès socotrin, une once (32 grammes), myrrhe, safran de l'Orient, de chacune de ces substances une demi-once. Faites un mélange avec du suc de mélisse, de buglosse, ou du vinaigre. On pourrait augmenter ou diminuer cette composition, selon la complexion des sujets et la diversité

(1) Notre ami, M. Nicot, pharmacien à Paris, nous a aidé de ses conseils pour la traduction de ce chapitre.

naturarum diversitates quod sagacitatibus particulariter operantium relinquatur.

Descriptio trociscorum aerem rectificantium, si in ignem mittantur: Recipe: bedellii clari, seminis nasturcii, albi storacis, croci bisantini, asari, thuris, ligni aloes indi, ana drachmas tres, camphore semis-drachmam, lapidis semunciam; terantur cum aqua rosarum, confiantur et fiant trocisci ad quantitatem avellane, de quibus unus vel duo in ignem mittantur.

Descriptio trociscorum de camphora qui per os possunt assumi: Recipe: foliorum rosmarini semunciam, spodii, drachmas duas, sandali citrini, drachmas duas et dimidiam, croci drachmam unam liquiricie drachmas duas, ligni aloes, cardamoni, amidi, camphore, ana scrupula duo; zuccari albi drachmas tres; confiantur cum muscillaginibus psillii et aqua rosarum.

Alii trocisci per os sumendi. Recipe: cynamomi, gariofili, spice nardi, ligni aloes, masticis, gallie moschate, cardamomi majoris, corticis citri, omnium ana pondus unius aurei, musci grana X; ex hiis omnibus cum vino bene redolente cons-

des tempéraments ; mais cette particularité relève de la sagacité des praticiens.

Recette de trochisques purifiant l'air par la combustion :

Prenez : gomme claire, semences de cresson, storax b'anc, safran byzantin, asaret, encens, bois d'aloès d'Inde, de chacune de ces substances, trois gros (douze grammes) ; camphre, un demi-gros ; pierre, une demi-once ; triturez ces substances avec de l'eau de roses ; confectionnez des trochisques de la grosseur d'une noisette. Jetez-en un ou deux dans le feu.

Formule de trochisques de camphre qui peuvent être avalés : prenez : feuilles de romarin, une demi-once, spode (1), deux gros ; santal citrin, deux gros et demi ; safran, un gros ; réglisse, deux gros ; bois d'aloès, cardamome, amidon, camphre, de chacune de ces substances, deux scrupules ; sucre blanc, trois gros ; préparez avec un mucilage de psyllium dans de l'eau de roses.

Autres trochisques pour l'usage interne. Prenez : cannelle, girofle, épi de nard, bois d'aloès, mastic, noix muscades, grand cardamome, écorce de citron, de chacune de ces substances, le poids d'un écu d'or (2), musc dix grains (cinquante centigrammes) ; arrosez le tout avec

(1) Spode, *spodium*, du grec σποδὸς cendre. Sous cette dénomination les anciens désignaient l'oxyde de zinc impur obtenu par calcination, et la cendre résultant de l'ivoire brûlé. Ici c'est évidemment de la cendre d'ivoire dont il s'agit, l'autre substance pourrait être arsénicale et partant vénéuse.

(2) Au temps de Domitien, 17 grammes 59 centigr.

persis, fiant trocisci. Isti recepte addantur pro juvenibus et colericis aliqua frigida confortantia sicut sandalum album et rubeum, cum aliquibus se-frigidis minibus, et tollantur medicamenta calida.

Alii trocisci pro feminis. Recipe: seminis citruli, seminis cucumeris, endivie, lactuce, portulace, rosarum, sandalorum, aloes, omnium ana partes equales; cassia fistule pondus trium granorum ordei pro drachma una et semis predictorum et fiant trocisci cum succo malorum maciavorum; dosis ipsorum sit drachme unius cum vino malorum granatorum acetosorum, ter vel quater in septimana, vel plus vel minus, secundum quod videbitur medico expedire, et administretur in mane.

Descriptio pomi ambre. Pro Rege et pro Regina fiat de ambra sola pura et optima; ipsa enim habet vehementem proprietatem letificandi et confortandi simul, et est ad hoc potentior propter fortitudinem sue aromaticitatis, et ideo est confortativa substantie cuiuslibet, spiritus et membrorum principalium, et multiplicativa ipsius. Quia cum ambra est res cara, ideo, potest componi illud pomum satis conveniens et minus carum, cuius descriptio sequitur: Recipe: lapidis purissimi, uncias duas; storacis calamite, gummi arabici, mirre, thuris, aloes, ana drachmas tres, rosa-

du vin aromatique et préparez vos trochisques. A ces substances ajoutez pour les jeunes gens et les bilieux quelques toniques froids comme le santal blanc et rouge, avec quelques semences froides; supprimez les médicaments chauds.

Autres trochisques pour les femmes. Prenez : semences de citrouille, de concombre, endive, laitue, pourpier, roses, santal, aloès, tout cela en parties égales; cassiafistule, le poids de trois grains d'orge et un gros et demi de chacune des substances précédentes. Faites des trochisques avec du sucre d'orange et de pommes maciaines ; le médicament se prendra à la dose d'un gros dans du vin de grenades aigre, trois ou quatre fois par semaine ; on en usera plus ou moins, selon la prescription du médecin, et cela le matin.

Recette de la pomme d'ambre. Pour le Roi et pour la Reine, que ce soit de l'ambre absolument pur et de première qualité ; l'ambre possède à un haut degré la propriété de réjouir les sens et de tonifier le corps ; il doit cette qualité à la puissance de son arôme. Aussi, il réconforte tous les tempéraments, est favorable à la respiration, aux principaux organes ; il multiplie, pour ainsi dire, la vitalité. L'ambre coûtant cher, on peut composer une pomme ou pilule assez efficace et moins chère ; en voici la formule. Prenez : une pierre très pure de deux onces; storax calamite, gomme arabique, myrrhe, encens, aloès, de chacune de ces substances trois gros ;

rum rubearum electarum drachmam unam sandalorum, musci drachma duas, nucis moschate, gariofyllorum, macis ana drachmam unam, been, utriusque blacte bisantine, karabe, calami aromatici, seminis basilicis, majorane, satureie, menthe sicce, radicis gariofilli, ana semis drachmam, spice nardi scrupulum unum, cynamomi, galange, cardamomi majoris, ana semis drachmam; ligni aloes, semunciam; ambre, drachmam unam; musci drachmam unam et semis, camphore semis scrupulum; olei nardi, olei muscatellini ana quod satis et adde modicum cere albe.

Item alia descriptio : Recipe : confectionis alipte moschate galle ana unciam unam pulveris olibani, mente sicce, calamite aromatice, radicis gariofylle, zedoarii, ozimi, majorane, satureie, ana semis drachmam, ligni aloes pondus granorum quatuor; conficiantur cum oleis predictis et aqua

roses rouges choisies, un gros; santal, musc, deux gros; noix muscade, girofle, macis, de chacune de ces substances, un gros; noix de ben, coquille supérieure et inférieure d'huître byzantine, karabé (1), calame aromatique, semences de basilic, marjolaine, sarriette, menthe sèche, racine de giroflier, de chacune de ces substances un demi-gros; épi de nard un scrupule (13 déci-grammes); cannelle, garingal, grand cardamome, de chacune de ces substances, un demi-gros; bois d'aloès une demi-once; ambre, un gros; musc, un gros et demi; camphre, un demi-scrupule; huile de nard, huile (2) de muscatelline, une quantité suffisante pour parfumer; ajoutez-y un petit fragment de cire blanche.

Autre formule de la même préparation. Prenez: confection aromatique (3), noix muscade, de chacune de ces substances une once; oliban pulvérisé, menthe sèche, calamite aromatique, racine de girofle, zédoaire, basilic, marjolaine, sarriette, de chacune de ces substances un demi-gros; bois d'aloès, quatre grains; tout cela doit être préparé avec les essences ci-dessus et de l'eau de roses. Cette

(1) Karabé, ambre jaune, succin, résine fossile et non pas écrevisse comme le dit M. Michon dans sa thèse, p. 68. Karabé est un mot persan qui signifie tire-paille: on sait que l'ambre attire les corps légers; ce mot n'a rien de commun avec *carabus*, nom latin du crabe ou de l'écrevisse de mer. L'écrevisse d'eau douce est l'*astacus pluviatilis*; les anciens l'ont appelée *cancer*.

(2) Il s'agit de l'huile volatile, essentielle; *adoxa moschatellina*, muse végétal.

(3) *Confectio alipta*, du grec *ἄλιπτα* unctorium, électuaire.

rosarum ; vel fiat sola ex confectionibus alipt^e
et gallie moschate cum musco.

Item alia descriptio pomi odoriferi quam ponit Joannes Mesue, et valet in febre adurente et syncopali et pestilentiali, cujus permixtio est talis : Recipe : faufellis, sandali rubei et albi, ana partes equales ; rosarum partes duas ; camphore partem semis ; boli armenici partes quatuor ; omnia preter camphoram terantur subtilissime, et cribellentur, et agitentur, conterendo cum aqua rosarum per ebdomadam unam ; demum misce cum eis camphoram, et fiant inde sicut poma cum glutino gummi arabici et aqua rosarum. Conserventur autem, ne tollatur virtus eorum, in vase vitro ; et liniatur sepe cum aqua rosarum, permixtionis camphore et sandali, moschate. Possent tamen huic recepte addi aliqua calida odorifera de illis que posita sunt in descriptionibus prioribus pro illis qui essent sub latitudine sanitatis ad preservandum.

Descriptio electuarii cordialis quod preservat ab aere venenoso, et a febre, et apostematibus pestilentialibus, cujus permixtio est : Recipe : cynamomi, alith, drachmam unam, et semis, ligni aloes indi, florum anthos, cubebe piperis longi, zuccari albi, ana scrupula duo ; nucis moschate, gariofillorum, galange, been, utriusque veronici,

recette peut être préparée seulement avec la confection aromatique de noix muscade et de musc.

Il y a une autre formule de pomme aromatique fournie par Jean Mesué (1); elle est utilisée dans la fièvre ardente syncopale et pestilentielle. La mixture est ainsi composée : prenez : poivre noir, santal rouge et blanc; de chacune de ces substances, des parties égales; roses, deux parties; camphre, une demi-partie; bol d'Arménie, quatre parties. Le tout, sauf le camphre, doit être tritiqué très finement, tamisé, agité, broyé avec de l'eau de rose pendant une semaine; enfin on y ajoutera du camphre; on en fera des pommes avec une pâte de gomme arabique à l'eau de rose. On conserve ce médicament, pour qu'il ne perde pas son efficacité, dans un bocal de verre; on additionne le mélange, à maintes reprises, d'eau de rose, de camphre, de santal, de muscade. On pourrait ajouter à cette recette les substances aromatiques chaudes, qui ont été indiquées dans les formules précédentes; elle deviendrait ainsi d'un usage prophylactique.

La formule de l'électuaire cordial qui préserve de l'air vicié, de la fièvre et des apostèmes pestilentiels est ainsi conçue : prenez : cannelle, alipte, un gros et demi; bois d'aloès indien, fleurs d'aloès, poivre long de cubèbe, sucre blanc, de chacune de ces substances deux scrupules; noix muscades, girofle, garingal, ben, deux espèces de véronique,

(1) Médecin arabe, mort en 855.

cardamomi majoris, ana semis drachmam ; spice nardi, foliorum zedoarii, croci orientalis, seminis basiliconis, mellisse, mente sicce, ana, scrupulum unum ; omnium margaritarum, iacintorum, smaragdi, coralli rubei, carabe, ana semis scrupulum ; rosarum rubearum electarum, omnium sandalorum, ossis de cornu cervicis, spodii, limate eboris, ana semis drachmam ; seminis accedule, quatuor seminum frigidorum Indie, seminis citroniorum, ana scrupulum unum ; serici tincti, in kermes minutim incisi, scrupulum unum ; ambre grisie, semis drachmam ; musci, scrupulum unum ; camphore, grana VI ; pinearum, modice fisticorum passularum enucleatorum, ana drachmam unam et semis ; conserve rosarum, conserve cicorum, conserve buglossi ana semunciam, conserve citri minutim incise, uncias duas ; zuccare, camphore, ana, libre duo confiantur cum aqua rosarum et buglossi, et cooperiatur tota massa cum foliis auri puri.

Item alia permixtio electuarii cordialis : Recipe : dyarrhodon abbatis confecti cum camphora, drachmas duas, pulveris letitie Galeni, pulveris dyamargariti, ana, drachinam unam et semis ; pulveris cum musco, pulveris dyanthi cum musco, ana drachmam unam ; pulveris

grand cardamome, de chacune de ces substances, un demi-gros; épi de nard, feuilles de zédoaire, safran d'Orient, semences de basilic, mélisse, menthe sèche, de chacune de ces substances, un scrupule; perles diverses, jaconces, émeraude, corail rouge, karabé, un demi-scrupule; roses rouges choisies, les santals, corne de cerf, spode, ivoire rapé, de chacune de ces substances, un demi-gros; semence acidulée, les quatre semences froides de l'Inde, semences de citron, de chacune de ces substances, un scrupule; soie teinte coupée en menus morceaux dans du ker-mès, un scrupule; ambre gris, un demi-gros; musc, un scrupule; camphre, six grains; pommes de pin, quelques grappes de fistiques ou raisins secs dépouillés de leur noyau, de chacune de ces substances, un gros et demi; conserve de roses, conserve de fruits de sycomore, conserve de buglosse, de chacune de ces substances, une demi-once; conserve de citron incisé, deux onces; sucre, camphre, de chacune de ces substances, deux livres; préparez avec de l'eau de roses et de buglosse, couvrez la masse entière avec des feuilles d'or pur.

Voici un autre mélange d'électuaire cordial: Prenez: conserve de roses d'abbaye préparée avec du camphre, deux gros; poudre joyeuse de Galien, poudre de perles, de chacune de ces substances, un gros et demi; poudre musquée, poudre d'œillet avec du musc, de chacune de ces

dyadraganti frigidi, pulveris triasandali, ana drachmam unam et semis ; et fiat electuarium cum conservis et aquis predictis, et cum succo camphore. Et hec de antidotis in summa sufficient.

Cetera vero que circa curam actualem morbi contingere possunt, industrie relinquimus particulariter operantium medicorum, finem huic operi imponentes, cuius compilationem felicitare dignetur ille qui est Deus benedictus, de thesauris sue largitatis cuncta felicitans.

EXPLICIT CONPENDIUM DE EPIDIMIA PARISIUS
COMPILATUM, ANNO 1348, MENSE OCTOBRI.

substances un gros ; poudre dyadragante froide, poudre des trois santals, de chacune de ces substances un gros et demi. Faites un électuaire avec les conserves et les eaux ci-dessus et avec du suc de camphre.

Ces détails relatifs aux antidotes suffisent en général.

Quant aux autres points qui peuvent intéresser les soins actuels de l'épidémie, nous les laissons à la sagacité des médecins praticiens, et nous terminons ici cette œuvre pour la compilation de laquelle il convient de remercier Dieu très bon qui prodigue à tous les trésors de ses largesses.

FIN DU TRAITÉ SUR L'ÉPIDÉMIE,
RÉDIGÉ A PARIS, AU MOIS D'OCTOBRE 1348.



NOTE. — Voici la valeur des poids des formules d'après le *Dictionnaire de Médecine* de E. Littré, au mot signe :
Livre, *libra*, ou 16 onces (500 grammes);
Once, *uncia*, ou 8 gros (32 grammes);
Gros, *drachma*, ou 3 scrupules, ou 72 grains (4 grammes);
Scrupule, *scrupulum*, ou 24 grains (13 décigrammes);
Grain, *granum* (5 centigrammes).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	v
Etude historique et critique sur la peste.....	1
La peste dans l'antiquité.....	7
La peste de 1348.....	30
La peste depuis le xive siècle	55
Conclusion.....	68
Consultation de la Faculté de médecine de Paris.	
I. — Causes de l'épidémie ; d'où elle provient...	76
CHAP. I. — De la cause générale et éloignée.....	76
CHAP. II. — De la cause particulière et prochaine.....	80
CHAP. III. — Du pronostic et des symptômes	84
II. — Remèdes préservatifs et curatifs.....	94
4 ^{er} TRAITÉ. — Remèdes préservatifs à l'aide du régime.....	94
CHAP. I. — Du choix de l'air et de sa purification	94

	Pages
CHAP. II. — De l'exercice et du bain.....	100
CHAP. III. — Des aliments et des boissons.	102
CHAP. IV. — Du sommeil et de la veille; de l'inanition et de la re- plétion et des accidents de l'âme.....	112
2 ^e TRAITÉ. — Remèdes curatifs et préservatifs au moyen des médicaments.....	114
CHAP. I. — Des remèdes généraux.....	114
CHAP. II. — Des remèdes particuliers et appropriés.....	120
CHAP. III. — Des antidotes.....	132

Saint-Quentin. — Imp. J. MOUREAU et FILS.